

IL FAIT LE LIEN ENTRE «LA CRISE DE LA SEMOULE DE L'ANNÉE PASSÉE ET CELLE DE L'HUILE»

Kamel Rezig accuse la même «mafia»

P. 5

Variants britannique et nigérian

**21 nouveaux cas
découverts en Algérie**

Page 16

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Importation de véhicules neufs

**On efface tout
et on recommence !**

Page 6

LE MINISTRE DES FINANCES QUALIFIE LE MANQUE DE LIQUIDITÉS DE «STRESSANT»

De «grandes quantités» avant ramadhan



Qualifiant le phénomène de manque de liquidités de «stressant», le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane se veut rassurant pour les jours à venir. Il a promis de «grandes quantités» qui seront injectées dans les banques et les bureaux de poste « avant le mois de ramadhan». Lire page 6

Il a reçu, hier, Moussa Touati, Benaïcha et Daoui

**Tebboune poursuit
ses consultations** P. 2

Sur certains crimes commis par l'armée française

**Benjamin Stora plaide
pour le pardon** P. 4

TRIBUNE DE L'AMBASSADEUR LI LIANHE
DANS CHINA DAILY

**«Algérie Nouvelle» :
Le «précieux soutien»
de la Chine** Page 3



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 24 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°597 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

IL A REÇU, HIER, MOUSSA TOUATI, BENAÏCHA ET DAOUÏ

Tebboune poursuit ses consultations

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a repris, hier, le chemin des audiences qu'il accorde depuis le 13 février à des chefs de parti dans le cadre de « consultations politiques ».

Le chef de l'Etat a reçu, selon la Présidence de la République, trois responsables de formations politiques, en l'occurrence « Yazid Benaïcha, secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Daoui, président du parti El Karama et Moussa Touati, président du Front national algérien ». Jusque-là, Tebboune aura donc reçu 18 chefs de partis politiques, tous acquis à la participation aux élections législatives anticipées du 12 juin, à l'exception - peut-être - du Front des forces socialistes (FFS), dont le conseil national devra se prononcer le 3 avril lors d'une session extraordinaire. Les dernières audiences remontent au 11 mars en cours. Beaucoup d'observateurs avaient d'ailleurs cru à la fin de ces consultations lorsque Tebboune a reçu Baâdji Abou El Fadhil, secrétaire général du parti FLN, juste après Belkacem Sahli (ANR) et fatma Zohra Zerouati (TAJ). Finalement, c'est l'agenda du locataire du palais El Mouradia qui l'aura, en toute vraisemblance, poussé à faire une halte et se concentrer sur d'autres activités. Tebboune a reçu le 14 mars le Président malien, Bah N'Daw, qui effectuait une visite officielle en Algérie, avant d'accorder le lendemain, une audience à l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Mme Elisabeth Wolbers. Puis vient la fête de la Victoire du 19 Mars à l'occasion de laquelle le chef de l'Etat a adressé un message, lu en son nom à Tlemcen par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Cet agenda s'est terminé dimanche 21 mars, par un Conseil des ministres marathon présidé par Abdelmadjid Tebboune. Les audiences qu'a accordées Tebboune, hier, aux dirigeants de trois partis, interviennent au moment où les préparatifs pour la tenue des législatives anticipées ont fait une



bonne partie du chemin. Ce qui suppose que le dialogue engagé par le chef de l'Etat en direction des acteurs politiques, et éventuellement dans une seconde étape envers des acteurs de la société civile, ne se limite pas à la recherche de l'adhésion au processus électoral de renouvellement des assemblées élues. Bien au contraire, il s'inscrit dans une logique d'échange destinée à faire participer différents intervenants dans la sphère politique et associative aux chantiers de ce que Tebboune appelle « la Nouvelle Algérie ». Il s'agit, en effet, d'un engagement de campagne pour permettre une plus large concertation « sans exclusion ». Il est un secret de Polichinelle que certains des partis reçus à la Présidence, n'ont malheureusement aucu-

ne présence réelle sur le terrain. Leur visibilité se limite à s'afficher à la veille des rendez-vous électoraux pour confectionner des listes et espérer « gratter » des places aux assemblées élues. Mais, ce sont en définitive des partis agréés et en les recevant, Tebboune, montre qu'il met bien les uns comme les autres au même rang et leur permet à tous de s'exprimer et de vulgariser leurs propositions, loin de tout favoritisme. Même les partis ayant le plus accompagné le règne de Abdelaziz Bouteflika, largement décriés par le Hirak (P-FLN, RND et TAJ) ont fini par mettre les pieds à la Présidence, alors que le chef de l'Etat se tient de bien garder la distance avec eux.

A. M.

CLÔTURE HIER DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

Près de 1 000 formulaires de candidature retirés

La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision des élections législatives du 12 juin prochain a été clôturée hier, alors que l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a enregistré le retrait de près de 700 formulaires de candidature par les partis politiques et 300 autres par les candidats indépendants. Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, avait fait état, dimanche dernier, du retrait de près de 700 formulaires de candidature par les partis politiques et 300 autres formulaires par les candidats indépendants. Compte tenu de l'expérience acquise par ses membres et délégués lors des précédentes échéances, l'Anie est déterminée à organiser des élections législatives où les voix des électeurs sont protégées, a-t-il poursuivi, ajoutant que « le nouveau mode de scrutin a mis en place toutes les garanties au profit de l'électeur pour dessiner les contours de la carte politique du pays ».

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN La difficile décision du FFS

La question embarrasse aujourd'hui au plus haut point le plus vieux parti de l'opposition. Jamais une telle situation n'a posé autant de problèmes au FFS.

Les dirigeants du parti de feu Ait Ahmed sont confrontés à un terrible dilemme : aller aux élections au risque de soulever une broncha générale au sein de la base ou les boycotter et risquer une disparition lente mais réelle. Le parti teste aujourd'hui les limites de sa démocratie interne. La décision de participer à une élection a été toujours souveraine s'appuyant le plus souvent sur des analyses de la situation du pays. Tantôt c'est le manque de transparence du scrutin et de la légitimité des institutions qui sont avancés pour justifier leur refus et tantôt ce sont les conditions politiques exécrables qui sont mises en avant. Mais cette fois, le FFS avance un autre argument jamais mis en avant auparavant. Un dialogue national devant réunir le pouvoir et la classe politique afin d'aboutir à une sorte de feuille de route consensuelle. Mais cette revendication politique forte de par son essence et impossible à tenir de par son timing exige que le pouvoir actuel change radicalement son agenda politique pour satisfaire un desiderata d'un parti fusse-t-il le plus représentatif du camp démocrate. La recherche de consensus entre le pouvoir et ce parti de l'opposition demeure au centre de cette équation et au cœur de ce dilemme, l'impossibilité pour certains partis, dont tous ceux se réclamant de l'opposition, de prendre part au scrutin. L'absence de l'en-

semble des partis d'opposition peut ôter tout suspens à ce scrutin. Alors que l'opposition appelle à une transition partagée, le pouvoir quant à lui estime que le processus électoral ira à son terme. À court terme, l'enjeu principal est le maintien de la stabilité. À moyen et long terme, le défi majeur sera la consolidation et la sauvegarde de l'Etat menacé par des défis extérieurs.

LA PEUR DE LA CHAISE VIDE

Entre ces deux positions inconciliables, deux partis ont déjà rejeté le scrutin : le RCD et le PT qui ont déjà annoncé leur abstention au scrutin du 12 juin prochain. Et le FFS ou se situe-t-il maintenant qu'il a amorcé un chouiâ de dialogue avec le président Tebboune ? Les deux dirigeants Belahcel et Aouchiche nous dit-on sont favorables à une participation à la seule condition que le président Tebboune aille plus loin dans les conditions posées par le parti lors de leur rencontre, à savoir la libération de tous les détenus du hirak, la libération du champ audiovisuel à l'opposition, l'arrêt de la répression et de l'intimidation des militants et enfin l'instauration d'un climat de confiance et de sérénité. Si la première condition a été plus ou moins satisfaite il reste tout de même plus d'une dizaine de détenus - les autres sont loin d'être exaucées. La réunion du conseil national prévue le 3 avril prochain devra néanmoins trancher cette question qui divise autant qu'elle réunit. Tout le monde redoute que la politique de la chaise vide que prône

actuellement le camp démocrate laisse la porte ouverte aux opportunistes, aux repentis de l'ancien régime et aux partis qui ont accompagné durant vingt ans la issaba qui se frottent déjà les mains sur le grand boulevard laissé par ces partis s'il advenait que le FFS emboîte le pas au RCD et au PT. Par conséquent, l'installation de l'Assemblée nationale aux mains des islamistes et des conservateurs fait craindre une bipolarisation pour les années à venir entre deux courants politiques ennemis de la modernité et du progrès. Cette situation inédite pourrait décrédibiliser les actions du gouvernement et fragiliser les institutions garantes de la démocratie et de l'Etat de droit. Dans ce climat d'incertitude et au regard de ces risques, les regards se tournent vers le FFS, seul rescapé encore du camp démocrate. La seule option qui reste demeure la concertation et la recherche de consensus, seules issues pacifiques pour mettre fin à l'impasse que le FFS appelle de tous ses vœux. Le président Tebboune a un rôle important à jouer en tant que premier garant de la paix et de la stabilité du pays. Un appel au dialogue de sa part permettrait d'apaiser les tensions en vue d'une large concertation qui pourrait déboucher sur des pistes de sortie de crise. Au-delà de la stabilité nationale, il s'agit de consolider les acquis démocratiques pour mieux relever les défis du développement dans un environnement sécuritaire régional de plus en plus incertain.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION SAMIR MEHALLA celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF SAID MEKLA

Rédaction/Administration MAISON DE LA PRESSE TAHAR DJAOUT 1, RUE BACHIR ATTAR 1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719 dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL 20 rue de la liberté Alger

Tirage : 4000 exemplaires

Publicité : ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78 021 73 71 28 021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

TRIBUNE DE L'AMBASSADEUR LI LIANHE DANS CHINA DAILY

«Algérie nouvelle» : Le «précieux soutien» de la Chine

«Ce n'est qu'en hiver que l'on se rend compte que pin et cyprès sont toujours verts». Quoi de mieux qu'un proverbe mandarin pour mettre en évidence la «force de l'amitié sino-algérienne» et les «avantages de leur coopération pratique».

Dans sa tribune publiée lundi par l'emblématique quotidien China Daily, S.E.M Li Lianhe, l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie fait grand usage de la sagesse confucéenne pour décrire «l'exemplarité» des rapports entre les deux pays. «La relation Chine-Algérie est un paradigme exemplaire pour les relations internationales», écrit l'ambassadeur de l'Empire céleste. Consacrée à la coopération bilatérale à l'ère post-pandémique, la contribution de Li Lianhe, intitulée «Walking the development road together (marcher ensemble sur la voie du développement)», n'est pas qu'une rétrospective monotone des relations historiques, et de coopération établies par les deux Etats, les deux peuples. Le fondé de pouvoir de la puissance chinoise, faisant office d'«alliée traditionnelle», fait acte de soutien, politique et diplomatique, à une Algérie présumée assaillie et mise sous pression internationale. Réponse du berger à la bergère : «La Chine continuera, comme toujours, à soutenir l'Algérie dans sa quête d'une voie de développement adaptée à ses conditions nationales, et s'opposera fermement à toute ingérence extérieure dans ses affaires intérieures», écrit, sans ambages, l'ambassadeur chinois pour qui la Chine et l'Algérie partagent une «base politique solide», une «forte complémentarité économique» et un «large potentiel de coopération». Li Lianhe apportera de l'eau au moulin de la «Nouvelle République». «Le Président Tebboune a proposé l'an dernier de 'construire une Algérie Nouvelle'. Aujourd'hui, le pays consacre ses efforts à la réalisation de cette vision et à la prospérité économique. En tant que bon ami, bon partenaire et bon frère de l'Algérie, la Chine souhaite partager sa propre expérience de développement, soutenir les entreprises chinoises pour qu'elles continuent à participer à la construction économique et sociale en Algérie, et renforcer la



synergie entre l'initiative 'la Ceinture et la Route' et la vision d'une 'Nouvelle Algérie'. La Chine creusera davantage pour exploiter l'énorme potentiel de la coopération bilatérale dans divers domaines, enrichir le contenu du partenariat stratégique global sino-algérien, et construire une communauté sino-algérienne avec un avenir commun ». Soutien précieux donc, tombant à point nommé face à un monde qui, selon l'ambassadeur, connaît aujourd'hui «des changements profonds et jamais vus depuis un siècle». La Chine et l'Algérie se doivent, plus que jamais, de «consolider et (de) développer leur amitié traditionnelle pour faire face ensemble aux risques et aux défis qui sont apparus(...)», souligne ainsi le représentant de l'Etat chinois. La Chine souhaite, ajoute-t-il, continuer à travailler avec l'Algérie pour «approfondir continuellement le partenariat stratégique global, sauvegarder conjointement les droits et intérêts légitimes des pays en développement, défendre les lois internationales et les règles fondamentales des relations internationales, et promouvoir la construction d'une communauté avec un avenir partagé pour l'humanité».

« LA CHINE S'OPPOSERA FERMEMENT À TOUTE INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES ALGÉRIENNES »

L'ambassadeur chinois rappelle qu'en 2014, l'Algérie est devenue le «premier

pays arabe» à établir un partenariat stratégique global avec la Chine. «Depuis lors, les relations entre la Chine et l'Algérie sont entrées dans une nouvelle étape de développement. (...) Depuis des années, la Chine est la principale source d'importations et le principal partenaire commercial de l'Algérie. Les deux pays ont réalisé conjointement de nombreux projets de coopération pratique, dont les projets du siècle en Algérie - l'autoroute Est-Ouest et l'autoroute Nord-Sud, la Grande Mosquée d'Alger - la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande du monde, le Centre international de conférences de classe mondiale et l'Opéra d'Alger, qui sont devenus de nouveaux symboles de l'amitié sino-algérienne». L'ambassadeur évoque, en sus, des échanges culturels «étroits». «L'Algérie participe depuis de nombreuses années à des manifestations culturelles pour célébrer le Nouvel an lunaire chinois, qui ont joué un rôle actif dans la consolidation de l'amitié entre les peuples des deux pays. Les peuples chinois et algérien ont tissé des liens sincères, et les deux pays ont récolté des bénéfices mutuels depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques il y a plus de 60 ans». Pour Li Lianhe, La Chine et l'Algérie se sont «résolument entraînées dans les moments difficiles», ont démontré par leurs «actes l'amitié parti-

culière des deux pays», et ont établi un «modèle de coopération internationale dans la lutte contre la pandémie». Depuis l'apparition du nouveau coronavirus, la coopération est devenue le « thème principal de la coopération pratique entre la Chine et l'Algérie». «Au début de la lutte de la Chine contre le nouveau coronavirus, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a remis un message de sympathie au président Xi Jinping. L'Algérie a également été l'un des premiers pays à fournir des fournitures médicales d'urgence à la Chine. Lorsque l'Algérie a entamé sa propre lutte contre le virus, la Chine a offert son aide en retour, en fournissant une aide médicale importante et en partageant son expérience de la lutte réussie contre le virus.

Elle a également envoyé une équipe d'experts médicaux en Algérie et lui a fourni des vaccins Covid-19. En outre, la Chine a activement soutenu les entreprises chinoises qui ont répondu à l'appel du gouvernement algérien pour reprendre la production, et elles ont apporté d'importantes contributions à l'économie algérienne pendant la pandémie, et ont aidé l'Algérie à surmonter les difficultés auxquelles elle a été confrontée». La lutte contre la pandémie atteindra désormais, selon l'officiel chinois, un «niveau plus élevé» comparativement à l'année dernière. La Chine, s'engage l'ambassadeur, «facilitera l'achat de vaccins chinois» et «s'opposera fermement à tout nationalisme dans la distribution des vaccins Covid-19 ». «La Chine souhaite aider l'Algérie à remporter le succès dans sa lutte contre la pandémie, et travailler avec elle à la construction d'une communauté mondiale de la santé pour tous». Pour conclure, l'ambassadeur Li Lianhe convoquera, de nouveau, la sagesse ancestrale, devise en cours dans l'Empire du milieu : «Comme le dit un vieux dicton chinois : on n'est pas seul sur la route quand le monde est une seule famille. Grâce aux efforts conjoints dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route» et à la vision d'une «Algérie Nouvelle», la coopération sino-algérienne libérera, continuellement, davantage, son grand potentiel, et ouvrira un avenir plus radieux pour le partenariat stratégique global sino-algérien».

M. Aziri

NOUREDDINE DJOUDI, EX-AMBASSADEUR AVERTIT

« La guerre de 4^e génération cible l'Algérie »

A l'occasion de l'anniversaire de la signature des Accords d'Evian, l'Association des diplomates algériens à la retraite (l'Adar), a organisé une conférence-débat revenant sur la menace que constitue la guerre de 4^e génération visant l'Algérie. Un débat animé par l'ex-ambassadeur Noureddine Djoudi, connu pour son engagement auprès des formateurs militaires algériens des troupes de l'ANC de Nelson Mandela contre l'Apartheid. Rétrospective sur les manœuvres d'ennemis anciens, toujours en activité. Le diplomate à la retraite n'est plus tout jeune mais prouve sa vivacité d'esprit et le suivi attentif qu'il accorde à la scène politique internationale, notamment à ce qui se trame contre l'Algérie. Noureddine Djoudi a été ambassadeur dans plusieurs capitales et n'ignore rien des intrigues pilotées à travers les chancelleries contre les Etats souverains. Il fonde donc son analyse des événements actuels sur l'expérience de l'Algérie au lendemain de son indépendance, déjà visée par des complots. «Ces plans ont débuté au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962 (...) les plans malsains du Maroc et d'Israël contre l'Algérie...l'attaque qu'a organisée le Maroc avec le soutien de l'entité sioniste en 1963 contre l'Algérie, en exploitant les différends au sein du régime algérien naissant à l'époque.»

LES «VARIANTS» DE LA SUBVERSION

Puis, l'orateur revient à l'actualité en observant que ces deux parties continuent leur œuvre de déstabilisation en «recourant à tous les moyens possibles dans le but d'affaiblir d'abord l'Algérie de l'intérieur et ensuite de ternir son image à l'international.» Ainsi, monsieur Djoudi observe plusieurs niveaux de subversion de la part du voisin marocain appuyé par l'entité sioniste. De la légalisation récente de la production de cannabis contrôlée par le Makhzen pour inonder le territoire algérien à la manipulation de blogueurs et leaders d'opinion en passant par les fake-news et montages vidéos pour discréditer les services de sécurité algériens, l'ex-diplomate a disséqué la stratégie de nuisance des «ennemis de l'Algérie».

ZITOUT ENCORE...

Ne mâchant pas ses mots, l'ex-traducteur de l'ALN formatrice de l'ANC de Mandela, a partagé son expérience d'anglophone connaisseur des théories outre-Atlantiques en matière de manipulation de l'opinion publique. Citant Mohamed Larbi Zitout, qui vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt international pour connivence avec un réseau terroriste international, le conférencier désigne le Maroc comme son parrain,

finançant ses activités ainsi que la Chaîne de télévision «El Magharibia, devenue Awraas TV, via des comptes bancaires ouverts dans des banques à Londres et à Paris.»

CONTRE-OFFENSIVE

Enfin, le diplomate expérimenté explique que cette hargne d'ennemis anciens contre l'Algérie est due « à ses positions en faveur de la paix et de la justice à travers le monde et de par sa situation géographique centrale, ainsi que la puissance de son institution militaire.» Allusion bien évidente à l'anticolonialisme viscéral de la diplomatie algérienne qui soutient les causes palestinienne et sahraouie. Considérant que l'Algérie est donc «menacée sérieusement par cette guerre de 4^e génération», Noureddine Djoudi a adressé un conseil d'ainé aux jeunes diplomates les exhortant à «faire preuve de génie et s'attaquer simultanément à toute manœuvre émanant de ces ennemis.» Cette conférence de diplomates à la retraite vient donc converger avec le séminaire récent de l'Inesg et d'autres ateliers supervisés par l'ANP qui visent à sensibiliser l'opinion nationale sur ces attaques pernicieuses qui ciblent au quotidien l'Algérie.

Nordine Mzala

SUR CERTAINS CRIMES COMMIS PAR L'ARMÉE FRANÇAISE

Benjamin Stora plaide pour le pardon

L'historien et auteur du rapport sur «Les questions mémorielles» remis le 20 janvier dernier à Emmanuel Macron, a plaidé avant-hier sur la Chaîne qatarie Al Jazeera pour le pardon de certains crimes commis par l'armée française lors de l'émission consacrée à ce sujet en présence du conseiller chargé des archives et de la mémoire auprès de la présidence, Abdelmadjid Chikhi.

«**J**e plaide pour le pardon de certains crimes pour rapprocher les deux peuples» dit-il avant d'ajouter que «le président Macron a reconnu les crimes de Maurice Audin et de Me Ali Boumendjel, deux préconisations que j'ai mises dans le rapport». Stora espère ainsi que cette reconnaissance du crime englobe celle de Larbi Ben M'hidi. «Des fois la reconnaissance même tardive est mieux que l'oubli!» précise-t-il. «J'ai dit dans mon rapport que je ne suis pas contre le pardon. Pourquoi ne devrions-nous pas le faire ? Et nous devrions aussi discuter des dossiers des expériences nucléaires et des archives» ajoute-t-il encore. Pour sa part, Abdelmadjid Chikhi qui se trouvait pour la première fois face-à-face à Benjamin Stora dans cette émission a réagi au rapport Stora après avoir observé un mutisme depuis sa publication. «Je n'ai aucun commentaire à faire sur ce rapport parce qu'il est destiné en premier lieu aux autorités françaises. Ce rapport ne nous est pas destiné pour qu'il ait une réponse. Pour nous, ce rapport n'existe pas. Nous sommes toujours disposés à travailler avec la partie française mais nous revendiquons toujours que nous soit rendu ce qui nous appartient» dit-il encore. «En Algérie nous avons une seule mémoire mais en France il y a encore ceux qui croient qu'ils ont perdu l'Algérie et rêvent toujours de la reconquérir». En parlant du dossier des archives, Chikhi a indiqué que «celles-ci ont été transférées de force vers la France. Pourtant les lois internationales à ce sujet sont claires. Elles sont la propriété du pays où elles ont été émises. Aussi nous exigeons l'application stricte de cette règle universelle». Au sujet de la déclassification des archives de plus de 50 ans, notamment en ce qui concerne les documents relatifs à la guerre d'Algérie récemment décidée par



le président Macron, Chikhi a estimé que ces archives «ne seront pas accessibles aux Algériens mais qu'elles sont destinées exclusivement aux chercheurs et historiens français». Abdelmadjid Chikhi : « Je n'ai eu de contacts avec l'historien français Benjamin Stora qu'à deux reprises par téléphone. Il m'a affirmé qu'il préparait un rapport à la demande du président français, Emmanuel Macron, et qu'il ne pouvait pas parler de ce dossier avant de remettre son rapport aux autorités françaises», avait-il déclaré. Nommé le 29 avril 2020, Chikhi s'est vio-

lemment attaqué à la France neuf jours plus tard sur les ondes de la Radio nationale. Il a accusé la France «de livrer une lutte acharnée contre les composantes de l'identité nationale» tout en émettant des doutes sur la volonté politique de la France de «faire aboutir ces pourparlers». Pour rappel, l'Algérie insiste et en particulier sur le dossier des essais nucléaires français dans le Sud, et sur celui des «disparus» pendant la guerre d'indépendance -plus de 2 200 - selon les autorités algériennes. Le rapport Stora préconise une ouverture et un partage des

archives coloniales sensibles entre Algériens et Français. Mais l'application d'un règlement datant de 2020 entrave de fait les travaux de recherche des historiens sur la période 1934-1970, période qui couvre notamment les guerres de décolonisation en Algérie. À la suite de la mobilisation des historiens, archivistes et juristes, qui ont déposé deux recours devant le Conseil d'État, et du rapport Stora, le président Macron entend faciliter l'accès aux archives classées secret-défense par une nouvelle loi.

Mahmoud Tadjer

PROTECTION ET INSERTION DE LA FEMME

La place du sexe opposé au centre d'un débat

Le ministère de la Justice organise depuis hier et aujourd'hui à l'École supérieure de la Magistrature (ESM) de Koléa (Tipasa), un séminaire sur la protection et l'insertion de la femme au profit de magistrats, d'avocats, de médiateurs de justice, et de personnel des services du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, de l'Organe national de la promotion et de la protection de l'enfance

(ONPPE) et d'associations activant dans le domaine judiciaire, indique hier un communiqué du ministère. «Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre du programme européen d'appui au secteur de la justice en Algérie (PASJA) à travers la gestion de programmes en coordination avec le partenaire européen l'unité d'appui au programme (UAP)», précise la même source. Le ministère a indiqué, en outre, que la

participation et les interventions auront lieu en présentiel et par visioconférence, ajoutant que les travaux seront animés à distance depuis «la France et l'Espagne par trois experts en droit». Il s'agit de Serge Ortilé, Jean Marie Oyé et Alejandra Bernardo. L'animation en Algérie sera assurée, en présentiel, par Mme Aït Zaï Nadia, enseignante universitaire et militante du mouvement associatif. Cette rencontre vise à

mettre en évidence l'importance de la protection et de l'insertion de la femme dans le cadre de la parité et à focaliser l'attention sur les victimes de la criminalité, dont la violence, souligne le communiqué qui évoque également la sensibilisation des professionnels de la justice et la promotion de la culture d'égalité entre citoyens, tant pour les droits civils que pour le recrutement.

ILS CONCERNENT LE PORT,
L'AÉROPORT, LA PAF
ET LA COMMUNICATION

Zineddine Benchikh opère des changements

Le DG de la Sécurité nationale, Farid Zineddine Bencheikh, a nommé de nouveaux responsables à la tête de la police des frontières (PAF), au port et à l'aéroport d'Alger, ainsi qu'à la tête des départements de la communication et de la coopération internationale, indique un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le DG de la Sécurité nationale, Farid Zineddine Bencheikh a procédé ce jour à des premières nominations touchant le responsable de la communication, celui de la coopération internationale, ainsi que le secteur névralgique de la police des frontières, à commencer par le responsable du port et celui de l'aéroport d'Alger, souligne le communiqué, ajoutant que des cadres compétents de la Sécurité nationale se sont vu attribuer des postes clés au sein de la DGSN.

ALGÉRIENS BLOQUÉS À PARIS Belhimer s'explique

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, s'est exprimé sur l'affaire des 27 ressortissants algériens résidant à Londres au Royaume-Uni et bloqués depuis fin février dernier à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (CDG) en France. Dans un entretien accordé au site Djalia DZ, Amar Belhimer a rappelé que depuis le début de la pandémie du Covid-19, l'Algérie a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie. Le ministre a indiqué que l'Algérie a consenti d'énormes efforts pour rapatrier les ressortissants algériens bloqués à l'étranger après la fermeture des frontières en raison de la crise sanitaire. Abordant l'affaire des ressortissants algériens bloqués à l'aéro-

port Paris-CDG, le porte-parole du gouvernement a tenu à apporter des éclaircissements. «Après la détection du variant britannique du Covid-19 en Algérie le 25 février 2021, la compagnie aérienne nationale Air Algérie à Londres a pris contact individuellement avec les personnes concernées au nombre de 27 dont des enfants en les informant de l'annulation de leurs billets d'avion de Paris vers l'Algérie», a expliqué Belhimer qui a confirmé la version donnée la semaine dernière par l'ambassade d'Algérie à Paris. «Malgré le fait qu'ils étaient informés, ils (les ressortissants bloqués) ont insisté à se déplacer à Paris les 27 et 28 février 2021», a ajouté le ministre, qui a précisé que le consul d'Algérie à Créteil, en présence du repré-

sentant d'Air Algérie à Paris, s'est déplacé sur place à plusieurs reprises depuis le 2 mars pour convaincre les ressortissants bloqués de repartir vers leurs lieux de résidence en attendant la réouverture des frontières. Amar Belhimer a souligné que Air Algérie a proposé de prendre en charge les billets d'avion vers Londres, les tests PCR, le remboursement de leurs billets, les excédents de bagages et l'hébergement des concernés dans un hôtel en attendant l'organisation de leur plan de vol vers le Royaume-Uni. «On espère de ces citoyens qu'ils fassent prévaloir la logique et qu'ils se comportent avec objectivité et sérénité et qu'ils comprennent les mesures prises par l'Etat algérien pour la santé des Algériens où qu'ils soient», a-t-il indiqué.

PORTS DE PÊCHE

Comment remédier au problème d'ensablement

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a supervisé, en compagnie du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, une réunion de travail en présence de cadres des deux départements ministériels, en vue de débattre des questions ayant trait aux ports de pêche et à leur aménagement, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette réunion, les deux parties ont débattu de tout ce qui a trait aux ports de pêche et à leur aménagement, ainsi que de la désignation d'une Commission interministérielle devant s'enquérir des différentes zones de pêche de l'Ouest, du Centre et de l'Est, notamment les ports de Ghazaouet et de Sidna Youchaâ à l'Ouest, le port de Gouraya au Centre et le port de pêche d'Annaba, lit-on dans le communiqué. Les deux responsables ont réaffirmé l'importance qu'accorde le gouvernement à ce secteur, à la lumière de la mise en œuvre des engagements du président de la République, indique-t-on dans le communiqué. Nasri a évoqué la nécessité de trouver des solutions au problème d'ensablement des ports de pêche dans les plus brefs délais en vue de permettre leur exploitation idoine. L'assistance a, en outre, convenu de créer un organisme public qui se verra confier la gestion des ports de pêche et qui relèvera du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, ainsi que de la constitution d'une commission de suivi chapeauté par les deux ministères, en vue d'apporter les solutions et les propositions dans des délais assignés, conclut le communiqué.

PROJET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Huawei à la rescousse

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a reçu en audience lundi dernier le vice-président de Huawei Afrique du Nord, Lee Juguang, avec lequel il a échangé les points de vue sur le projet de la transition numérique en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette audience s'est déroulée au siège du ministère, en présence des responsables de la société Huawei Algérie, a précisé le communiqué. A cette occasion, le ministre a affirmé «la forte volonté politique des autorités algériennes à accélérer le processus de transition numérique, notamment en ce qui concerne la modernisation de l'administration et l'amélioration du service public au profit du citoyen et des entreprises publiques». Relevant «l'importance d'échanger les expériences dans ce domaine avec l'une des plus importantes sociétés internationales activant dans le domaine des technologies du numérique», Cherhabil a mis en avant les réalisations obtenues dans ce secteur (infrastructures technologiques) ainsi que les grandes potentialités que recèle l'Algérie, en particulier celles relatives aux jeunes compétences, diplômées de l'université algérienne et des instituts spécialisés en technologies de l'information et de la communication (TIC). De son côté, Lee Juguang a présenté un exposé sur les activités de Huawei dans le domaine du numérique, affirmant : «La disposition de cette société d'accompagner l'Algérie dans le projet de la transition numérique et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de numérisation».

IL A FAIT LE LIEN ENTRE « LA CRISE DE LA SEMOULE DE L'ANNÉE PASSÉE ET CELLE DE L'HUILE »

Kamel Rezig accuse la même « mafia »

De passage hier sur les ondes de la Radio Chaîne 1, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a révélé que la mafia qui était derrière la pénurie de la semoule l'année dernière est la même qui utilise cette fois l'huile de table.

« Les mains qui étaient derrière la crise de la semoule l'année dernière sont celles qui utilisent cette fois-ci l'huile de table pour créer une crise » dit-il. Le ministre a ajouté que les services de contrôle de son département ont mis la main sur «15 000 litres d'huile destinés à la spéculation». Il a ensuite ajouté que les estimations faites par son ministère indiquent l'existence de quantités d'huile stockées produites par six entreprises dépassant les 5 000 tonnes par mois «suffisantes pour l'approvisionnement du marché» en sus de la «disponibilité de trois mois de réserves de matières premières» ajoute-t-il. Selon lui, l'Algérie possède «toutes les potentialités pour exporter ce produit». Au mois d'avril 2020, une crise sans précédent de la semoule a frappé le pays. Les citoyens ont fait face à une sévère pénurie de semoule à la suite d'achats massifs, résultat de la diffusion d'infos faisant état d'une rupture des stocks. Souvent des spéculateurs cherchent à profiter des crises pour s'enrichir. Plus de 2 500 personnes ont été arrêtées pour avoir stocké des aliments de base et des produits parapharmaceutiques à des fins spéculatives, selon la gendarmerie. Durant



cette période, plus de 5 000 tonnes de vivres et quelque 219 000 articles de pharmacie ont par ailleurs été saisis. Dans la foulée, le ministre a annoncé la «tenue de l'opération de vente des articles soldés à partir de la première semaine du mois d'avril» qui se poursuivra durant tout le mois du ramadhan ainsi que les jours de l'Aïd. Kamel Rezig a précisé que l'opération «concernait l'habillement, la chaussure, l'électro-ménager, la vaisselle et les pro-

duits alimentaires», soulignant qu'elle s'adressait à tous les commerçants. A cet effet, fait-il encore savoir, des espaces-expositions «seront ouverts à travers toutes les communes du pays aux commerçants» désireux de souscrire à l'opération des soldes qui se tiendra de concert avec les walis, le ministère de l'Agriculture et celui de la Solidarité, non sans mettre en avant que les opérateurs seront dispensés de toute autorisation. **M.T.**

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE D'EAU

Mise en place de trois grands leviers pour agir

L'Algérienne des eaux (ADE), a annoncé lundi dernier le lancement d'un programme national baptisé «Eco Eau 2021» dont le but est de lutter contre toutes les formes de gaspillage d'eau tout en mobilisant les parties prenantes locales, a-t-on appris auprès de cet établissement. Eco Eau 2021 est un programme national ayant pour but de lutter contre toutes les formes de gaspillage d'eau, en mobilisant les associations, les comités de quartier, les médias locaux, les autorités locales ainsi que les partenaires et les collaborateurs de l'ADE, a-t-on précisé à l'APS. Ce programme croise «trois grands leviers pour agir efficacement et collectivement contre le gaspillage d'eau dont le premier concerne la valeur économique, qui donne un sens à l'action de communication, sachant que chaque goutte d'eau économisée représente une économie d'argent» a souligné la même source. Les autres leviers concernent la valeur citoyenne, eu égard à la nature de l'eau, un bien commun à préserver pour que chaque citoyens puisse accéder en quantité suffisante à cette denrée rare, en plus de la «valeur culturelle» pour un partage de la culture de préservation de cette eau. L'ADE a annoncé, par ailleurs le lancement à partir du 1 avril prochain d'une campagne nationale de lutte contre le piquage illicite de l'eau qui provoque une perte sèche pour l'établissement, avec 20 à 25% de l'eau perdue à cause de ce phénomène qui se prolifère de plus en plus. «Ce piquage illicite de l'eau augmente les risques de déperdition de la ressource, de la dégradation du service public de l'eau



potable et agit négativement sur la santé publique», a ajouté la même source, précisant que cette campagne durera jusqu'au 30 avril prochain. L'ADE a rappelé, dans le même cadre, le lancement de la campagne de lutte contre les fuites d'eau sous la bannière «Pari Gagnant», à travers les centres des 44 unités de l'ADE, visant à récupérer les volumes d'eau perdus dans les réseaux de distribution, en réparant un nombre élevé de fuites visibles et invisibles. Cette campagne avait commencé le 15 mars en cours et durera jusqu'au 31 du même mois.

SOUSCRIPTEURS N'AYANT PAS VERSÉ LA TRANCHE DE L'AADL 2

Des instructions pour le contrôle minutieux des dossiers

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a donné, lundi dernier, des instructions pour contrôler minutieusement les dossiers de l'ensemble des souscripteurs AADL 2 n'ayant pas versé la première tranche, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une réunion avec les cadres de son département, le ministre a instruit ses cadres de redoubler d'efforts pour contrôler les dossiers des souscripteurs AADL 2 n'ayant pas versé la première tranche, ajoute le communiqué. Nombre d'agents commerciaux au niveau de l'agence AADL effectuent, en coordination avec les agents de la Direction générale du fichier au niveau du ministère, le contrôle des dossiers des souscripteurs qui n'ont pas versé la première tranche du logement, a fait savoir le ministère. Par ailleurs, le ministre a présidé une autre

réunion d'ordre technique dédiée au pôle urbain de l'Oued Ghir (Béjaïa) en prévision de sa prochaine visite à cette wilaya, a précisé le document, ajoutant que «cette rencontre avait pour objectif de recenser et d'aplanir les difficultés techniques sur le terrain en coordination avec les autres secteurs». Plusieurs points ont été soulevés, entre autres, les châteaux d'eau réalisés au pôle urbain de l'Oued Ghir, l'assainissement, le raccordement en gaz et électricité, outre les travaux d'aménagement extérieur. Dans ce sillage, Belaribi a ordonné aux responsables de son secteur d'accélérer la cadence des travaux. A rappeler que le pôle urbain de l'Oued Ghir s'étend sur une superficie de 250 hectares et comprend 16 000 logements. **R.N.**

POUR PALLIER LE MANQUE DE LIQUIDITÉS AVANT RAMADHAN

Benabderrahmane promet d'injecter des grandes quantités

Afin d'atténuer le phénomène de manque de liquidités, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a annoncé hier à Alger que de grandes quantités de liquidités allaient être injectées avant le mois de ramadhan.

« **A**près la mise en circulation du nouveau billet de 2 000 DA, la semaine dernière, une grande quantité de billets sera injectée d'ici la semaine prochaine et également à la veille du Rmadhan pour mettre fin à ce phénomène qui devient stressant», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Dans ce cadre, le ministre a rappelé qu'un comité était mis en place afin de veiller sur la disponibilité de la liquidité au niveau des banques et d'Algérie Poste. Ledit comité va, selon le premier argentier du pays, «nous permettre de juguler ce phénomène et de répondre aux besoins au cas par cas». A ce propos, il estime qu'«il y a, effectivement, l'étendue du territoire qui impacte un petit peu l'acheminement, à temps, de la liquidité, mais à chaque tension, le comité prend en charge le bureau de poste concerné», ajoute-t-il. Pour y faire face, il a rassuré que le comité travaille 16 heures par jour, et parfois même H24 dans les périodes de pointe, pour répondre aux différentes demandes des bureaux de poste. Le ministre avoue que la liquidité bancaire a connu un recul important par rapport aux années précédentes, mais, ajoute-t-il, «il y a une légère amélioration par rapport au mois de décembre 2020». Pour lui, il faut encourager les moyens digitaux de paiement et éviter l'utilisation du cash. D'ailleurs, dit-il, il y a un travail de fond qui a été fait par la Gie Monétique que beaucoup de gens ne savent pas, à cause, peut-être du manque de communication. « Il y a un acquis considérable qui, malheureusement, n'a pas été vulgarisé, à l'image de l'interopérabilité de la carte bancaire, qui est une très grande avancée», dit-il. L'orateur précise que tous les moyens



ont été mis en place au niveau des banques pour le renforcement et les paiements digitaux. Il cite, comme exemple, «Wimpay», une application de paiement mobile sans contact, qui se base sur des codes-barres intelligents «QR CODE», lancée par la Banque nationale d'Algérie (BNA). Ce nouveau moyen de paiement, qui s'adresse aux particuliers, professionnels, et aux com-

merçants, est utilisable sur smartphones 24h/24h et 7j/7j et n'importe où, y compris depuis l'étranger, pour des transferts en dinar vers un autre utilisateur de l'application. «Donc les gens peuvent recourir à ces moyens de paiement pour éviter le recours au cash», a-t-il indiqué. Sur un autre registre, Benabderrahmane a salué la décision «salutaire» prise par le président

de la République, consistant à la fermeture des comptes commerciaux au niveau des bureaux postaux (comptes CCP).

Il s'agit d'une solution «tout à fait logique» qui va impacter positivement la disponibilité de la liquidité au niveau des bureaux de poste disposant actuellement de plus de 3 400 guichets à l'échelle nationale, selon le ministre. Ainsi, l'ouverture des comptes commerciaux ne sera tolérée qu'au niveau des régions où la couverture bancaire est absente.

RECENSEMENT FISCAL

Par ailleurs, le ministre des Finances a insisté sur l'urgence de procéder à un recensement fiscal de la population, y compris celle activant dans la sphère de l'informel, en vue de concrétiser l'inclusion fiscale, impérative pour une inclusion financière et la relance de l'économie nationale. «Si on veut aller vers l'équité et la justice fiscale et la diminution de la pression fiscale, il faut élargir l'assiette fiscale en favorisant l'adhésion volontaire à ce système des parties évoluant dans l'informel», a-t-il soutenu. Dans le même cadre, le premier responsable du secteur a relevé que la réforme du code fiscal devrait permettre de rassurer cette population. Outre la finance islamique, «d'autres pistes sont en train d'être discutées pour assurer une inclusion financière et il y aura des décisions relatives à cela dans les semaines à venir», ajoute Benabderrahmane. Evoquant la valeur du dinar algérien, le ministre a rappelé qu'elle «reflète la robustesse de l'économie du pays», d'où l'importance de la concrétisation du plan de la relance économique et des mesures de rigueur budgétaire.

Hafid M.

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

On efface tout et on recommence !

Le dossier du retour à l'importation des véhicules neufs continuera à faire parler de lui, tant que cette question n'est pas tranchée définitivement. En effet, après l'annonce de l'octroi d'une dizaine d'autorisations provisoires à des concessionnaires leur permettant de pouvoir importer des voitures et camions neufs pour les mettre sur le marché national, une autre décision, tout à fait contradictoire, serait prise pour tuer ce processus dans l'œuf. Selon le site online TSA, qui parle d'«une source proche du dossier», le nouveau ministre de l'Industrie Mohamed Bacha, aurait décidé de revoir tout ce qui a été mis en place, dans ce domaine, par son prédécesseur Ferhat Ait Ali. Les agréments provisoires délivrés par le ministère de l'Industrie ont été «carrément annulés», selon la même source, qui n'écarter pas le retour de l'activité de montage automobile, suspendue suite à l'emprisonnement des anciens opérateurs. A travers une telle mesure, à moins qu'elle ne soit pas avérée, le nouveau ministre est en phase d'application de la politique du «On efface tout et on recommence !»

Pourtant, lors de sa prise de fonctions, Mohamed Bacha qui a reconnu la difficulté de la mission qui lui a été confiée, a promis de poursuivre les efforts consentis par son prédécesseur, Ferhat Ait Ali Braham. Dans sa déclaration à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, le nouveau ministre avait indiqué : «Nous devons intensifier nos efforts et poursuivre ce que le ministre a commencé, réorganiser, restructurer et mettre tous les systèmes industriels sur le route». Dans ce sens, il avait reconnu devant son prédécesseur qu'«il y a beaucoup d'efforts qui ont été déployés depuis un an, et nous allons mettre notre industrie sur la bonne voie». A travers les propos du nouveau patron de l'industrie algérienne, il était facile de déduire que les chantiers lancés par Ait Ali, à savoir celui du retour au montage automobile et l'octroi d'agréments pour les concessionnaires afin de pouvoir importer des véhicules neufs seront reconduits. Serait-il un discours courtois et diplomatique à l'égard de son prédécesseur ? Un flash back sur les politiques successives qui ont été

menées pour la gestion de ce dossier le laisse bien penser. Car en l'espace d'une vingtaine d'années, la question Automobile a connu plusieurs mésaventures. D'un produit de luxe et signe de richesses et de privilèges, la voiture a été démocratisée dans les années 2000 avec l'accès des classes moyennes aux crédits bancaires pour l'acquérir. En l'espace d'une dizaine d'années, les Algériens, notamment ceux résidant dans les grandes villes se plaignaient déjà des bouchons, avant que le gouvernement de l'époque ne soulève le risque de surendettement des ménages pour mettre un frein aux importations et donner carte blanche à des sociétés, souvent rien à voir avec le domaine, pour monter des usines de montage ou d'assemblage de voitures. Une activité qui n'a pas tardé à révéler un ensemble de pratiques frauduleuses, dont les auteurs ont fini derrière les barreaux après l'éclatement au grand jour d'un scandale politico-financier qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Hafid Mesbah

SÉCURISATION DES DONNÉES INFORMATIQUES

Les entreprises algériennes à la traîne

Dans un monde où le recours aux nouvelles technologies de la communication progresse à une vitesse grand V, la majorité des entreprises algériennes peinent, et même celles qui sont «à jour» font face à la faiblesse de la sécurisation de leurs données. Cette problématique a fait l'objet, hier à Alger, d'un webinaire organisé par la Confédération algérienne du Patronat citoyen (CAPC) et intitulé webinaire «L'enjeu des infrastructures technologiques, de l'internet vers l'analytique». Au cours de cette rencontre, il a été question, entre autres, de la sécurisation des données des entreprises, l'adaptation de la stratégie technologique suite à la crise du Covid-19, la levée des blocages administratifs pour faciliter l'investissement des

entreprises. Cette conférence présidée par Souheil Guessoum, président de la Commission numérique, a été co-animée par Karim Sid Ahmed, Directeur régional de Cisco et Ali Azzouz, P-DG d'Icosnet. Pour Guessoum, l'Algérie doit investir dans des infrastructures de télécommunication modernes en vue d'améliorer le climat des affaires, créer de la richesse et par conséquent, booster le taux de croissance. Selon lui, les compétences nécessaires existent pour accélérer le développement et la croissance et accompagner le développement économique et social du pays.

Pour sa part, Sid Ahmed a insisté que l'avenir se décide aujourd'hui. Ainsi, il est nécessaire d'anticiper sur les besoins

à venir, lesquels ne sont pas forcément ceux de maintenant. A titre d'exemple, le Mobile to mobile (M to M) passera de 6,1 à 14,6 milliards d'opération à 2025 et que 500 millions d'applications vont naître d'ici-là. Avec l'introduction de la 5G, il sera question de télémédecine, a-t-il ajouté. Prenant la parole, Azzouz est revenu sur la réalité du terrain en Algérie. D'après lui, l'apport des TIC dans le PIB est très minime, pourtant, a-t-il argué, «une croissance de 10% des TIC augmente le PIB d'un point». Dans ce sens, il a révélé que les TIC représentent 3% du PIB en Algérie, 7% au Maroc, 7% à 8% en Tunisie, 15,5% dans le monde, 21% aux USA et 30% en Chine.

H.M.

RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU À GHARDAÏA

L'étude en voie de finalisation

La phase finale de l'étude diagnostic pour la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable (AEP) dans les communes de Ghardaïa sera présentée prochainement aux autorités locales pour approbation, a affirmé lundi à l'APS le directeur des ressources en eau de la wilaya.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau placée cette année sous le thème «la valorisation et l'économie de l'eau», Habib Boulenouar a indiqué que cette étude, confiée à un groupement de bureau d'étude algéro-espagnol, prévoit l'élaboration d'un schéma directeur pour la réhabilitation et le rééquilibrage du réseau d'AEP ainsi que la réhabilitation des ouvrages de stockage, de production et de traitement de l'eau potable.

L'objectif étant d'améliorer, réhabiliter et optimiser les infrastructures de production, de traitement et de distribution de l'eau dans les localités de la wilaya, avec à la clé l'élimination des pertes et fuites d'eau estimées par l'Algérienne des eaux (ADE) de Ghardaïa à plus de 145 m³/jour, avec



des propositions de modernisation de la gestion et le contrôle à distance du réseau, a précisé M. Boulenouar. Une fois approuvée, cette étude aura «un fort» impact social et environnemental, sur les localités de la wilaya, notamment en termes d'amélioration de la qualité de vie de la population, la résistance des infrastructures face aux aléas climatiques et l'optimisation des ressources en eau. S'inscrivant en droite ligne avec le thème retenu cette année par l'Unesco «valorisation et économie de

l'eau», l'étude appuiera les efforts déployés par les pouvoirs publics pour le renforcement des capacités de mobilisation et l'amélioration des performances des installations d'alimentation en eau potable et la généralisation de l'accès à cette ressource vitale. A ce titre, les responsables du secteur de l'hydraulique, en partenariat avec l'ADE, ont entamé une campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau et la lutte contre les fuites causées par la vétusté du réseau de distribution.

L'alimentation en eau potable dans la wilaya de Ghardaïa est assurée par 152 forages mobilisant 198 000 m³/j, 115 réservoirs de stockage et châteaux d'eau d'une capacité globale de plus de 120 000 m³ et un réseau de distribution de plus de 1 500 km avec un taux de raccordement à l'eau potable dans la wilaya de 98% avec une dotation moyenne journalière de 198 litres par habitant.

Dans le même sens, une étude visant à favoriser l'utilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation agricole a été également lancée, a révélé le directeur des ressources en eau.

Elle devrait permettre de valoriser et réutiliser des eaux épurées en sortie des quatre (4) stations d'épuration existantes et fonctionnelles dans la wilaya de Ghardaïa (Guerrara, Berriane, El-Menea et la vallée du M'zab), actuellement déversées dans la nature, a fait savoir M. Boulenouar. Pas moins de 100.000 m³/jour seront récupérés dans les régions de Guerrara, Berriane, El-Menea et El-Atteuf qui constitue l'exutoire de la vallée du M'zab qui regroupe quatre (4) communes à savoir Daya Ben-Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf, pour irriguer une superficie totale agricole de près de 2.000 hectares, selon les responsables du secteur de Ghardaïa, une région aride qui lutte depuis longtemps contre le stress hydrique.

Les eaux épurées, une fois récupérées, vont soulager les réserves conventionnelles jusque-là sur-sollicitées pour l'irrigation des zones agricoles.

TERRES AGRICOLES À BOUIRA

Irrigation de plus de 2 200 nouveaux hectares



Au total 2 200 nouveaux hectares de terres agricoles seront irrigués sur les périmètres du plateau d'El Asnam et de la vallée du Sahel (Ouest de Bouira) et ce à partir du 1er avril prochain, a annoncé, lundi, le directeur local de l'Office national de l'irrigation et de drainage (ONID), Said Zennouche. Pour l'an 2021, «nous avons 680 hectares de terres agricoles à El Adjiba et 1.600 autres dans la vallée du Sahel à M'Chedallah (Est de Bouira) qui vont bénéficier de l'irrigation agricole», a assuré à l'APS M. Zennouche en marge des festivités organisées par l'Algérienne des Eaux et l'ONID pour célébrer la Journée mondiale de l'eau, placée cette année sous le slogan «Valorisation et économie de l'eau». M. Zennouche qui présentait au wali, Lekhal Ayat Abdeslam, un exposé sur les activités et réalisations de l'ONID à Bouira, a rappelé que 600 hectares avaient bénéficié de l'irrigation agricole en 2018 dans la commune d'El Adjiba, et 2.445 autres déjà en exploitation depuis 2016 dans le plateau d'El Asnam avec un mode d'irrigation par aspersion.

Le périmètre d'irrigation du plateau d'El Asnam et de la vallée du Sahel occupe une superficie équipée de 8 815 hectares, dont la partie située dans la wilaya de Bouira s'étend sur 5 435 ha, dont 4 348 ha sont irrigables, a

précisé, à l'APS, le directeur de l'ONID, lors d'une exposition organisée au hall de la maison de la culture Ali Zaamoum de la ville de Bouira.

Le même responsable a signalé, en outre, que la totalité de l'eau provenait uniquement du barrage de Tilesdit réalisé dans la municipalité de Bechloul avec un volume régularisable de l'ordre de 65 Hm³, dont le volume destiné à l'irrigation est de l'ordre de 23 Hm³, selon les détails fournis par M. Zennouche.

Avec l'extension des surfaces agricoles cultivables, la production agricole a connu un saut quantitatif et qualitatif grâce à ce système d'irrigation, qui a pu encourager les agriculteurs à travailler davantage leurs terres et booster la production notamment en pomme de terre, produits maraîchers, ainsi qu'en céréales. Au cours de cette journée, le chef de l'exécutif, M. Lekhal Ayat Abdeslam, s'est enquis de l'évolution des différents projets en cours ayant pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable ainsi que la qualité de l'eau distribuée aux populations de la wilaya.

Des équipements et autres moyens matériels du secteur de l'hydraulique en général et utilisés par l'Algérienne des Eaux (ADE) ainsi que par l'ONID, en particulier, ont été présentés à cette occasion lors de l'exposition.

RESSOURCES HYDRIQUE

Remise en service d'une cinquantaine de forages à Tizi-Ouzou

Une cinquantaine de forages seront remis en services à Tizi-Ouzou pour faire face à la pénurie en ressources hydriques, ont annoncé lundi les responsables locaux du secteur des ressources en eau, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Relevant la baisse sensible du niveau du barrage de Taksebt qui alimente la wilaya du fait de la faible pluviométrie enregistrée cette saison, et dont le taux de remplissage est de 26%, soit 44 millions de M3, Mokrane Djouder, directeur des ressources en eau (DRE), a indiqué que «plusieurs solutions sont actuellement envisagées pour parer à cette situation». En plus du projet de pompage de l'eau de l'Oued Sébaou pour l'injecter dans le barrage, qui vient d'être lancé, il y a aussi, a-t-il fait savoir «la remise en service de 35 forages et le captage de quelques 200 sources d'eau». Des solutions a-t-il estimé qui «apporteront jusqu'à 60 000 M3 d'eau au barrage». De son côté l'Unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) s'attèle à réaliser des travaux et doter des équipements nécessaires de pas moins de 15 forages en vue de leur remise en service, d'ici la saison estivale, a indiqué, de son côté, la directrice de cette unité, Ouamrouche Assia. La même responsable a, en outre, annoncé «un programme de restrictions» qui sera mis en œuvre par l'ADE en vue d'une répartition rationnelle et équitable de la ressource à travers l'ensemble des collectivités. Les deux responsables ont, par ailleurs, lancé un appel à l'adresse du citoyen pour «une utilisation rationnelle de cette ressource», notamment, en cette «période exceptionnelle» marquée par 2 années sèches successives. Lors de cette journée, une exposition des différents intervenants dans le secteur de la ressource en eau a été organisée au siège de l'Unité ADE du chef lieu de wilaya.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Plus de 3 000 zones d'ombre raccordées en 2020 au réseau

Pas moins de 3 004 zones d'ombre ont été raccordées au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) au titre de l'exercice 2020 à travers différentes wilayas du pays, a indiqué lundi à partir de Constantine une responsable au Ministère des Ressources en eau. S'exprimant en marge d'un séminaire portant sur «L'économie de l'eau d'irrigation pour une sécurité alimentaire durable», organisé à Constantine, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), Nora Frioui, responsable chargée des études et synthèse au ministère des Ressources en eau, a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre des «directives et des orientations des autorités publiques portant développement des zones d'ombres et amélioration des conditions de vie de la population des zones rurales, notamment celles déshéritées et éloignées». Les zones d'ombre ayant bénéficié de pas moins de 2 502 projets portant raccordement et extension des conduites d'approvisionnement en eau sont réparties sur 913 communes de différentes régions du pays, a souligné la même source. Ces opérations ayant consisté également en la réhabilitation des ouvrages et des réseaux vétustes d'alimentation en eau potable (AEP), a relevé Mme Frioui, ont été réalisées au profit de 1 681 566 habitants des zones rurales. Les opérations de raccordement aux réseaux d'AEP permettant l'approvisionnement régulier des foyers en eau tout en contribuant à mettre fin aux perturbations pouvant être enregistrées l'été prochain, ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 36 milliards de DA, a indiqué la même responsable. Il est à signaler que plus de 1 340 opérations similaires ont été réceptionnées à travers différentes wilayas du pays depuis le début de l'année en cours, selon les dernières statistiques établies par le Ministère des Ressources en eau.

EL TARF

Vers l'attribution de près de 7 400 logements en 2021

Pas moins de 7 397 logements, tous segments confondus, seront attribués à leurs bénéficiaires durant l'exercice 2021, a déclaré lundi le wali d'El Tarf Harfouche Benarar.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités réalisées durant l'exercice précédent et les objectifs tracés pour l'année 2021, le chef de l'exécutif local a indiqué qu'en matière d'habitat, 7 397 logements dont 4 094 logements publics locatifs (LPL), 130 logements sociaux participatifs (LSP), 170 logements promotionnels aidés (LPA) et 62 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), auxquels s'ajoutent 941 aides à l'habitat rural, seront distribués durant l'exercice en cours à travers différentes localités relevant des 24 communes de la wilaya. Il est en outre prévu l'attribution de 2 000 logements de type AADL dont 1 000 sont prévus à El Tarf, 600 à Dréan et 400 à Besbes, a ajouté le wali qui a précisé à ce sujet que les différents quotas seront remis «au fur et à mesure» après le parachèvement des travaux d'aménagement et les VRD.

Rappelant les efforts déployés par l'Etat pour la prise en charge de la demande dans ce domaine, le wali a également rappelé que 3.631 logements dont 984 aides à l'habitat rural ont été attribués à leurs bénéficiaires durant l'exercice 2020 dans la wilaya d'El Tarf. S'agissant des opérations de développement en cours au niveau des zones d'ombre, le wali a indiqué que sur 67 opérations inscrites au titre de l'exercice précédent, 57 ont été réceptionnées au 31 décembre dernier, soit un taux de concrétisation de 87%. Au moins 185 autres opérations ont été enregistrées à ce jour au niveau des



différentes zones d'ombre pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, a également précisé Harfouche Benarar, signalant les efforts consentis en faveur des "régions rurales déshéritées mais non classées en tant que zones d'ombre". Après avoir passé en revue les différents taux de consommation des crédits de paiement et les opérations clôturées durant l'exercice précédent, le wali, qui a indiqué que cela traduit les efforts de l'Etat destinés à améliorer les conditions de vie des populations, a fait état d'une prévision de concrétisation, en 2021, d'un total de 158 opérations de développement pour un coût global de 3, 838 milliards de dinars, parmi lesquelles 127

opérations entrant dans le cadre du PCD. Aussi, a-t-il également souligné les difficultés liées à la conjoncture sanitaire liée à la Covid-19 qui a impacté négativement l'avancement des travaux en 2020. Plusieurs autres projets destinés à la prise en charge des préoccupations des citoyens dans les domaines de la santé, l'énergie, l'éducation, le transport, l'environnement, l'investissement, l'alimentation en eau potable, l'emploi, les télécommunications et la solidarité ont été, par ailleurs, passés en revue lors de cette rencontre organisée au siège de la wilaya, en présence du président de l'assemblée populaire de (P/APW) et des directeurs de l'exécutif.

POUR PROMOUVOIR L'IRRIGATION AGRICOLE À NAÂMA

Octroi de plus de 150 permis de fonçage de puits

Pas moins de 156 permis de fonçage de puits ont été accordés à Nâama depuis le début de l'année en cours, à l'effet de promouvoir l'irrigation agricole dans cette wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction locale des ressources en eau. En marge d'une exposition marquant la Journée mondiale de l'eau, la directrice des ressources en eau par intérim, Hafsi El Kaima a ainsi indiqué que 156 permis de forage de puits agricoles ont été délivrés depuis le début de l'année en cours, alors que 295 autres décisions sont en cours de signature et de délivrance. Précisant que la Direction des ressources en eau a rejeté 314 dossiers déposés dans ce cadre, Mme Hafsi a, par ailleurs, indiqué que ses services ont enregistré le dépôt de 862 dossiers de demande de permis de fonçage de puits d'irrigation agricole depuis la publication de la circulaire interministérielle (ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Habitat, de l'Agriculture et du Développement rural). La circulaire N 471 du 30 septembre 2020 porte sur la facilitation des procédures d'octroi de permis de fonçage de puits et la fourniture des moyens de mobilisation et de distribution des ressources en eau destinées à l'irrigation agricole, en sus du soutien des opérations d'irrigation, a-t-on rappelé. Un comité de wilaya, composé des représentants des secteurs des ressources en eau, des services agricoles, de l'Agence nationale des ressources en eau, des services techniques de la daïra et de la commune, se charge de l'étude des dossiers déposés pour l'obtention du permis de fonçage de puits de l'irrigation agricole. La Direction locale des ressources en eau a élaboré une étude géophysique et hydrologique au niveau des périmètres agricoles, créés au niveau de la wilaya dans le cadre de l'octroi des décisions de concession d'exploitation du foncier agricole. L'étude fixe avec précision la profondeur du puits et la quantité de l'eau quotidienne extraite qu'il faut respecter.

COMMANDEMENT DES FORCES DE DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE

Journées d'information à M'sila

Des journées d'information sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire ont été ouvertes lundi à la Maison de la culture Guenfoud Hamlaoui de M'sila. D'une durée de trois jours, ces journées d'information sur les forces de défense aérienne du territoire s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan communicationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2021, selon le Commandant régional des forces de défense aérienne du territoire au niveau de la 1ère région militaire, le Général Hammad Azzedine. La manifestation, a ajouté cet officier supérieur, vise le renforcement de la relation Armée-Nation, tout en offrant l'opportunité de promouvoir ce corps de la défense aérienne du territoire auprès du citoyen et l'informer sur ses missions et composantes ainsi que son rôle dans la défense nationale, ses structures de formation et les opportunités offertes aux jeunes désireux d'intégrer ses rangs. Les journées d'information permettent, selon le Général Hammad Azzedine de faire connaître au public les deux missions de ce corps de la défense aérienne du territoire, à savoir la protection du territoire contre toutes formes de menaces et l'aide aux avions en détresse et le sauvetage. Organisée par le service de communication auprès du Commandement des forces de défense aérienne du territoire, la manifestation englobe différentes expositions mettant en exergue divers outils pédagogiques, maquettes et prototypes d'équipements utilisés dans la formation des élèves, outre la détection, la recherche et le sauvetage des personnes.

CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES DE «AIN-DJERDA» À MÉDÉA Des structures d'accompagnement mises en exploitation

Plusieurs structures d'accompagnement à caractère éducatif et administratif ont été mises en exploitation au niveau du site immobilier de «Ain-Djerda» situé à l'ouest de Médéa dans le cadre de l'aménagement des cités d'habitat intégrées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Dans le but de garantir une fonctionnalité optimale de ce site immobilier qui regroupe plus de 2 500 âmes, des structures éducatives et administratives ont été ouvertes sur place et d'autres sont programmées pour les prochains mois, a-t-on indiqué. Sur le plan éducatif, cinq (5) établissements couvrant les trois (3) paliers scolaires ont ouvert leurs portes aux élèves, issus des familles récemment logées au niveau de ce site immobilier, situé à 4 km à la périphérie ouest du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même source, ajoutant que l'objectif étant d'assurer les bonnes conditions de scolarité aux élèves, en leur évitant de faire de longs déplacements vers les anciennes structures d'affectation. Deux (2) autres structures éducatives, dédiées aux cycles moyen et secondaire, devraient également entrer en fonc-



tion, d'ici quelques mois, d'autant que le nombre de ménages est appelé à passer à plus de 3 600, soit le double du nombre actuel, à la faveur de la livraison de nouveaux projets de logements, localisés dans ce site, a-t-on signalé. Les résidents de la cité «Ain-Djerda» dispose, depuis peu, d'une annexe

administrative, abritant un service de l'état civile et un service biométrique, destiné à rapprocher l'administration des citoyens, selon les services de la wilaya qui ont fait part, en outre, de l'inscription récente d'un projet de polyclinique et d'un siège de sûreté urbaine.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Plus de 130 infractions enregistrées en février dernier

Plus de 130 infractions ont été enregistrées par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, en février dernier, dans le cadre du contrôle périodique des phénomènes négatifs, a indiqué, lundi, un communiqué de ce corps de sécurité.



trottoirs devant des commerces».

Parmi les contraventions aussi, «12 liées à la pose de la carrosserie de véhicules sur la voie publique et 6 autres à la pose de barres de fer ou solides sur la voie publique pour le parking, en sus de 4 autres infractions liées aux parkings illicites, 2 contraventions à la clôture d'espaces publics et leur exploitation de manière illicite». Deux (02) autres contraventions relatives au non respect des règles d'hygiène et de santé publique lors de la vente ont également été enregistrées, outre 5 infractions relatives à la construction de décharges anarchiques. 25 583 appels téléphoniques ont été enregistrés par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, durant la période allant du 5 au 18 mars en cours, via les numéros vert 15 48 et de secours 17 et l'application «Allo Chorta».

Lesdits appels ont permis l'arrestation de 20 individus ayant fait l'objet d'un signalement à travers les circonscriptions administratives de Sidi M'hamed, Bab el Oued, Baraki, el Harrach, Dar el Beïda, Hussein Dey et Chéraga. Les opérations en question se sont soldées par la saisie d'un motorcycle, deux (02) téléphones portables, des armes blanches et une somme de 16.000 DA de faux billets de banque en monnaie nationale, des comprimés psychotropes et 17 g de drogues dures, conclut le document.

Dans le cadre du contrôle périodique des phénomènes négatifs, mené par le service de wilaya de la sûreté publique, et en application des mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus, «137 infractions liées aux phénomènes négatifs ont été enregistrées en février dernier», précise le document. Selon les statistiques, les services de police ont pris «plusieurs mesures administratives légale en coordina-

tion avec les autorités locales pour pallier les lacunes, notamment l'annulation des décisions entravant le travail des services opérationnels», précise la même source. «Le nombre d'infractions liées au jet de déchets médicaux aux endroits inappropriés a augmenté avec 40 infractions, outre 38 infractions liées aux constructions anarchiques et sans permis». Le communiqué fait état de «18 contraventions liées à la vente illicite sur la voie publique et 10 autres au squat des

TARAWIH EN TEMPS DE COVID-19

Son accomplissement tributaire de la situation sanitaire



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a affirmé, lundi depuis Blida, que l'accomplissement de la prière «Tarawih» durant le Ramadhan «reste tributaire de la stabilité de la situation sanitaire dans le pays», estimant que «pour l'heure, la situation est rassurante». Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement des travaux de la conférence nationale des cadres du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au Cercle régional de l'Armée, M. Belmehti a déclaré que «la décision relative à l'accomplissement des Tarawih durant le ramadhan n'a pas encore été prise», ajoutant qu'elle «reste tributaire de la stabilité de la situation sanitaire». Précisant que son département a élaboré un protocole sanitaire spécifique à cette occasion religieuse, «actuellement à l'étude par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19», le ministre a fait état de préparatifs pour la tenue, les prochains jours, de plusieurs rencontres avec le Gouvernement pour «discuter avec les experts de la possibilité d'accomplir les Tarawih cette année». Le ministre a rassuré les citoyens que la décision, qui sera prise par les autorités compétentes, sera «la plus appropriée et mettra leur santé au dessus de toute autre considération, partant du principe de priorité de la protection physique sur le religieux», appelant au respect des mesures préventives jusqu'à l'éradication de la pandémie.

POLICIER RENVERSÉ À HYDRA

L'auteur du délit déféré devant la juridiction compétente

Le conducteur qui a délibérément renversé un policier de la circulation à Hydra (Alger) a été déféré, dimanche, devant la juridiction compétente, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la Sûreté de wilaya d'Alger. «Les services de la Sûreté d'Alger ont enregistré, dimanche à 16h30 au niveau de l'intersection de la rue Larbi Allik à Hydra, un incident de renversement délibéré par un conducteur avec refus d'obtempérer et délit de fuite,

dont a été victime un policier de la circulation», a précisé la même source. Concernant les faits de cet incident, la même source a indiqué qu'«un conducteur d'un véhicule touristique a fait une rotation interdite et que le policier sur place est intervenu pour lui demander de respecter le code de la route, mais le conducteur a démarré en renversant le policier et a pris la fuite». L'auteur a été arrêté au niveau du barrage sécuritaire dans la même

rue et conduit au service pour prendre les procédures légales en cette matière. L'auteur a été déféré devant la juridiction compétente après qu'un dossier judiciaire a été élaboré à son encontre.

Les services de la Sûreté d'Alger ont rassuré les citoyens que «le policier est en bonne santé après avoir été pris en charge au niveau de l'hôpital de la Sûreté nationale (Les Glycines)», ajoutant «qu'il reprendra bientôt son tra-

vail». Les services de la Sûreté d'Alger ont tenu à saluer «le civisme du citoyen qui a filmé la scène de l'incident», appelant à cette occasion les citoyens à «utiliser l'application Allo Chorta mise à leur disposition par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour publier ce genre de vidéos au lieu de les diffuser sur les réseaux sociaux, et ce pour signaler toute atteinte à leur sécurité et leurs biens».

Qahwa fi goubli |

Basta de la bestialité !

L'homme s'est inventé des mots pour s'abriter derrière les maux...Il a inventé la périphrase, la phrase et même le phrasé pour faire plus prisé...Et c'est ainsi qu'il apprend à rouler les mots comme on roule une clope...Ou un joint pour les amateurs des paradis artificiels...En peu de mots il s'est forgé un langage pour mieux s'apprécier ou se détester...S'aimer ou se haïr...Par sornoiserie larvée ou avérée sinon carrément par guerre déclarée...Car lorsque les mots paraissent impuissants à conjurer les maux les armes se mettent à parler...En crépitements sonores ou dans l'indifférence coupable du silence on tue...Las également de communiquer par le verbe il convoque d'autres palliatifs à la rescousse histoire de moderniser le propos en le rendant plus volatile mais plus fluide...Et d'une

rapidité inouïe grâce donc à tous les outils modernes et autres passerelles de la vitesse de l'éclair...Mais va-t-il gagner pour autant au change par rapport à tous les "amortis" d'antan lorsqu'on prenait le temps de se parler de vive voix, du producteur au consommateur sans aucun intermédiaire indésirable fusse-t-il Facebook himself...Aujourd'hui nous n'avons presque plus d'intimité malgré ou peut-être à cause de tous les artifices secrétés par une modernité débridée, pervertie et perverse...De fait Facebook est devenu cet espèce d'œil de Caïn que chacun utilise, explore et exploite à sa manière ou en fonction de ses intérêts...

Ceci à titre purement individuel tandis que moult organismes plus ou moins identifiés violent au quotidien notre vie privée et la

constitution qui en garantit pourtant dûment la protection soit dit en passant...Et les premiers gendarmes attirés ne sont autres que les USA eux-mêmes qui ont fait de Facebook la première agence de renseignements au monde... Pendant qu'ils nous serinent à nous tiers-mondistes attardés bien sûr le droit sacrosaint de ne pas attenter à l'intimité des individus...Mon œil ouais! doit-on pour autant se priver d'échanger sur tout et rien? Certainement pas...Car quoiqu'on dise et dès l'instant où tout un chacun croit y trouver son compte quelque part sans savoir parfois où exactement hors les fameuses forces de l'habitude ma foi il n'y a alors ni leçons à donner ni leçons à recevoir mais des leçons à retenir...

Amar Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Boumerdes
Direction Des Equipement Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 01/DEP/2021

Conformément aux dispositions des articles 52-61 et 62 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2018, portant réorganisation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/DEP/2020, paru sur les quotidiens nationaux et le ROMOP, portant:

Aménagement et Réhabilitation des établissements du Cycle secondaire, En lots séparés

qui à l'issue de l'évaluation des offres sera attribué l'ensemble des marchés concernés soit :

Designation	Entreprise	Note technique obtenu	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation proposé	Critères de choix du S&T
Lot n°01 : Travaux de réhabilitation au Lycée Khaled El Djaziri à Boudouma	ETB /ICE LAKSARI MERMOL NIS 156516420129124	41.33	5 969 840.00	01 Mois	Offre économique avec le plus d'équivalence
Lot n°02 : Travaux de réhabilitation au Lycée Rahmoune Ahmed à Thénia	/	/	/	/	Inférieurs
Lot n°03 : Travaux de réhabilitation au Lycée Kessouir à Beni Amrane	ETPB /ICE BOUNELIDJENE Mohamed Amine NIS 158116381146516	27	1 621 910.50	45 Jours	Offre moins disante
Lot n°04 : Réalisation d'un escalier métallique accès à la salle de sport au Lycée Kessouir à Bordj Menniel. -Réhabilitation des blocs sanitaires au Lycée Chafai Ahmed à Bordj Menniel.	/	/	/	/	Inférieurs
Lot n°05: Réhabilitation du bloc amphithéâtre au Lycée 19 Mai à Dellys	ETPB /ICE BANNIOLAM LEB NIS 159016582029121	31.5	1 853 068.00	02 Mois	Offre moins disante
Lot n°06: Réfection d'éclairage au Lycée Khaled El Djaziri à Boudouma	ETB /ICE MESSOUIM Amal NIS 157115210021133	38	1 166 378.50	60 Jours	Offre moins disante
Lot n°07 : Réfection d'éclairage bloc Administration au Lycée Rahmoune Ahmed à Thénia -Réfection d'éclairage au Lycée Kessouir à Beni Amrane	/	/	/	/	Inférieurs
Lot n°08 : Réfection d'éclairage au Lycée Kessouir à Beni Amrane	ETB /ICE AKKOUCHI BAONI NIS 157316420161128	36	2 927 578.50	15 Mois	Offre moins disante
Lot n°09 : d'éclairage bloc Amphithéâtre au Lycée 19 Mai à Dellys -Réfection d'éclairage au Lycée Nouveau Tanouga	EERL NOUNOUA TGB NIS 1511156017017	38	3 114 349.00	75 Jours	Offre moins disante
Lot n°10: Réparation chauffage central au Lycée Gouligo Mohamed à Boudouma / Flouza	EIB GUENIA RACHID NIS 159316310008125	46.3	1 799 875.00	02 Mois	Offre moins disante
Lot n°11 : Réparation chauffage central au Lycée Kessouir à Beni Amrane -Réparation chauffage central au Lycée Bouizi Boualem à Inzer	ETPC BADDIUCHE Mohamed NIS 156415100046129	37	6 400 715.00	60 Jours	Laque Offre préqualifiée technique III
Lot n°12 : Réparation chauffage central au Lycée Frères Delf à Dellys -Réparation chauffage central au Lycée 19 Mai 1956 à Dellys	ETPB /ICE BERRICHE AM NIS 7961177000921801	38	3 834 180.00	02 Mois	Offre moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché.

Si le dernier jour ouvrable tombe un jour férié ou un jour de repos légal, le délai limite pour introduire le recours est prolongé au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (ou instance des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) devra en avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours sus-cités. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être exécuté à l'exception de la contribution complémentaire qui sera due à l'issue de quinze jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le ROMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
COMMUNE DE FENOUGHIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Fenoughil Wilaya D'Adrar Lance Un Avis D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/2021 pour :

OPERATION : Réhabilitation et Extension Du Réseau D'assainissement Praticament 02 lots.

PROJET :
LOT N°01 : Réhabilitation et Extension Du Réseau D'assainissement au Chef lieu de la Commune et Zénoua Laider.
LOT N°02 : Réhabilitation et Extension Du Réseau D'assainissement Kessouir Makira et Oufel Masbou Ouar.
Les entreprises qualifiées intéressées par le présent offre est disposant d'un Certificat de classification et qualification Hydraulique activité principale de catégorie II et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès bureau de encaissement de l'APC comme paiement (10 000 D.D.M.) (NIF:096304150217228 ART: 01151100305 / Tel et Fax : 049 34 11 78)

Les offres seront déposées par porteur de bureau des marchés APC Fenoughil sous trois enveloppes scellées, l'enveloppe extérieure doit porter la mention: APPEL D'OFFRE NATIONALE N° 01/2021 A NE PAS OUVRIRE en cas de faute de rature.

A l'issue de leurs examens les candidats devront joindre obligatoirement les documents annexés et lescaux pages. Par la réglementation en vigueur et notamment :

CONDITION MINIMALE D'ELIGIBILITES

- 1-Avoir certificat de qualification et classement professionnel, catégorie (22) ou plus élevée principale ou secondaire en hydraulique.
- 2-Activités de travaux réalisés au moins un projet similaires en hydraulique 1.00km réalisé (Assainissement) à 03 dernière année.
- 3-Aucune projet non réceptionné au niveau la Dama de fenoughil dans le secteur hydraulique (PDC ou Sectorielle).

-CONTENU DE L'OFFRE

Les offres constituant d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le CG instruction aux soumissionnaires Article 4 page 14 et 15.

-PREPARATION DES OFFRES:

La date limite pour dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première apparition du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale dans les quotidiens nationaux ou dans le ROMOP. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H 00.

- OUVREURE DES PLS TECHNIQUES ET FINANCIERS:

La séance d'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le dernier jour du délai des dépôts des offres à 16H:20. Le présent avis tient lieu de convocation, si celui-ci correspond à un jour férié, il sera reporté au jour ou travaux suivants. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : les soumissionnaires peut participer à toutes les lots mais il ne peut en obtenir un seul lot dans l'offre

CRÉSUS # 597 DU MERCREDI 24 MARS 2021-ANEP2116005350



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

LE NIGER AU LENDEMAIN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Situation politico-sécuritaire tendue

La situation aussi bien sécuritaire que politique demeure tendue au Niger, où l'opposant Mahamane Ousmane revendique toujours « sa victoire », au lendemain de la confirmation de l'élection de Mohamed Bazoum à la tête du pays. L'ouest du Niger est en proie à des attaques meurtrières et dont le dernier bilan gouvernemental fait état de 137 morts.

L'opposant et ex-président du Niger Mahamane Ousmane, a en effet dénoncé lundi soir une « tentative d'usurpation » de « sa victoire » au second tour de la présidentielle du 21 février, dont le candidat du pouvoir, Mahamed Bazoum, a été officiellement proclamé vainqueur. La Cour constitutionnelle, dont les décisions sont sans recours, a confirmé dimanche l'élection du candidat du pouvoir Mohamed Bazoum comme nouveau président du Niger avec plus de 55% des suffrages, contre 44,34% à Mahamane Ousmane. « Nous ne pouvons pas accepter que notre victoire soit confisquée par une oligarchie dans le but de se maintenir au pouvoir coûte que coûte », a déclaré Mahamane Ousmane à la presse. « Nos réclamations n'ont pas été traitées » par la Cour constitutionnelle, a-t-il affirmé en dénonçant « la précipitation de la proclamation des résultats ». M. Ousmane, âgé de 71 ans, premier président démocratiquement élu du Niger en 1993 avant d'être renversé en 1996 par une junte militaire, a exhorté le « peuple nigérien souverain » à « se mobiliser comme un seul homme » et à prendre part « à une marche démocratique et pacifique sur l'ensemble du territoire national » pour « faire échec par tous les moyens de droit à cette tentative d'usurpation du pouvoir ».

DÉSŌBÉISSANCE

En plus de la « marche », c'est à une quasi-« désobéissance » civile à laquelle il appelle. Bien qu'il n'ait pas donné de date pour cette marche, l'opposant a invité les « corps constitués » et « les Forces de défense et de sécurité » (FDS: armée, police, gendarmerie) à « soutenir la lutte du peuple nigérien ». Mieux, il exhorte tous les services de sécurité à « n'obéir à aucun ordre manifestement illégal donné par une autorité elle-même illégale et illégitime ». Du côté du Gouvernement, on tente de « calmer le jeu ». « Mahamane Ousmane sait très bien qu'il n'a pas gagné les élections », a



réagi hier à l'AFP, Zakaria Abdourahamane, porte-parole du gouvernement et du Parti nigérien pour la démocratie et du socialisme (PNDS, au pouvoir). « Il faut arrêter ce bellicisme et cette conspiration et laisser nos concitoyens travailler pour le bien du Niger », a-t-il ajouté. Mohamed Bazoum, qui succède à Mahamadou Issoufou arrivé au terme de ses deux mandats légaux, sera investi le 2 avril comme dixième président du Niger, un des États les plus pauvres au monde. Le pays est confronté depuis des années aux pires attaques terroristes.

137 MORTS

La dernière en date ayant fait plus d'une centaine de morts dimanche dans la région de Tahoua (Ouest) proche du Mali. Les attaques perpétrées par des hommes armés contre des villages de la région de Tahoua au Niger, « ont entraîné la mort de 137 personnes », a annoncé lundi soir le

gouvernement nigérien. Ces attaques sont les plus meurtrières commises au Niger ces dernières années par des terroristes. « En prenant dorénavant systématiquement les populations civiles pour cibles, ces bandits armés franchissent une étape de plus dans l'horreur et la barbarie », a dénoncé le porte-parole du gouvernement, Zakaria Abdourahamane, dans un communiqué lu à la télévision publique. « Le gouvernement condamne ces actes barbares perpétrés par des individus sans foi ni loi », a-t-il ajouté. Le gouvernement a décrété « un deuil national de trois jours » à compter de mardi (hier, Ndlr). « Des mesures sécuritaires et sanitaires renforcées ont été prises dans la zone et une enquête est ouverte pour retrouver et traduire devant les tribunaux les auteurs de ces actes lâches et criminels », affirme le communiqué. L'Organisation des Nations unies a condamné lundi, ces attaques. Le Secrétaire général de

l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné ces « attaques méprisables », a déclaré son porte-parole adjoint Fahrhan Haq, lors d'un point de presse. Le SG de l'ONU, « a réaffirmé l'engagement des Nations unies à maintenir son soutien au Niger dans ses efforts pour lutter contre et prévenir le terrorisme et promouvoir la cohésion sociale », a ajouté son porte-parole adjoint. La région de Tillabéri est située dans la zone dite « des trois frontières » entre Niger, Mali et Burkina Faso, régulièrement frappée par les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique (EI). Le 15 mars, des terroristes présumés y avaient mené plusieurs attaques contre des véhicules qui rentraient du grand marché hebdomadaire de Banibangou. Ils avaient également pris pour cible un village, massacrant des habitants et incendiant des véhicules et des greniers à céréales. 66 personnes avaient été tuées. **R. I./Agences**

INCENDIE DANS UN CAMP DE ROHINGYAS AU BANGLADESH

Au moins 15 morts selon l'ONU

Le gigantesque incendie qui a ravagé le camp de réfugiés rohingyas à Cox's Bazar au Bangladesh a fait au moins 15 morts et 400 disparus, selon des chiffres encore provisoires, a indiqué hier, un responsable de l'ONU. « Ce que nous avons vu avec cet incendie est quelque chose que nous n'avions jamais vu auparavant. C'est massif et destructeur », a souligné Johannes van der Klaauw, responsable du HCR au Bangladesh, indiquant que pour l'heure le bilan provisoire fait également état de 560 blessés, 400 disparus et au moins 45 000 personnes déplacées. « Ces nombres ne sont certainement pas définitifs »,

a souligné M. van der Klaauw. L'Office international pour les migrations (OIM) a promis un million de dollars d'aide immédiate, « et il faudra 20 millions de dollars de plus pour répondre aux besoins les plus urgents », a souligné Angela Well, une porte-parole de l'organisation lors du briefing régulier de l'ONU à Genève. L'origine de l'incendie n'est pas connue pour l'heure, a indiqué le responsable, précisant que ce sera aux autorités locales de mener l'enquête. Il s'agit du troisième incendie à se déclarer dans les camps rohingyas en quatre jours, a déclaré à l'AFP un responsable des pompiers. Un premier bilan fai-

sait état d'au moins sept morts. Vendredi déjà, deux incendies avaient détruit des dizaines d'abris, selon les autorités. Près d'un million de membres de cette minorité musulmane de Birmanie vivent dans des conditions précaires dans les camps du district de Cox's Bazar, après avoir fui la répression militaire dans leur pays en 2017. Les autorités ont indiqué que l'incendie avait démarré dans l'un des 34 camps, couvrant plus de 3 000 hectares, avant de se propager à trois autres camps, forçant les réfugiés à fuir en emportant avec eux ce qu'ils pouvaient sauver.

MIGRANTS

60 disparus au large de la Libye, 116 rescapés débarqués en Sicile

Environ 60 migrants auraient péri en mer au large de la Libye dans l'incendie de leur embarcation, tandis que l'Italie a autorisé le navire-ambulance Ocean Viking à débarquer 116 rescapés, a-t-on appris mardi auprès d'ONG. L'ONG Alarm Phone, qui reçoit les appels de détresse des migrants, a indiqué dans un communiqué qu'environ 60 personnes étaient portées disparues après l'incendie du moteur de leur embarcation, toujours au large de la Libye. Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 mars, par gros temps, « un bateau en bois gris avec plus de 100 personnes à bord a appelé Alarm Phone. Les personnes au téléphone étaient paniquées, car le moteur était en feu. Alarm Phone a alerté les autorités concernées ainsi que l'Ocean Viking », détaille un communiqué de l'ONG. L'Ocean Viking a lancé une opération de recherche, sans succès, faute d'avoir pu obtenir les coordon-

nées GPS du bateau. Des rescapés ont évoqué la présence à bord de Soudanais, Sénégalais, Syriens, Pakistanais, Marocains et Égyptiens. Environ 45 d'entre eux auraient été secourus par des pêcheurs libyens. Rome a par ailleurs donné son feu vert à l'entrée sur le territoire italien de 116 hommes, femmes et enfants secourus la semaine dernière au large de la Libye par le navire de l'ONG française SOS Méditerranée, a annoncé celle-ci sur son compte Twitter. « Soulagement à bord de l'Ocean Viking après plusieurs jours de mauvais temps. Les autorités italiennes ont attribué le port d'Augusta, en Sicile, pour le débarquement de 116 personnes rescapées », a indiqué l'ONG. L'Ocean Viking, qui effectue sa deuxième mission de l'hiver, avait d'abord secouru le 18 mars 10 personnes dont trois enfants et un bébé. Puis le 20 mars l'équipage avait récupéré 106 migrants, dont

31 hommes, 8 femmes et 67 mineurs. Les candidats à l'exil de l'Afrique partent pour l'essentiel de Tunisie et de Libye pour rejoindre l'Europe via l'Italie, dont les côtes sont les plus proches. Plus de 1 200 migrants ont péri en 2020 en Méditerranée, dont la grande majorité sur cette route centrale, selon l'Organisation internationale pour les migrations. Les navires des ONG, tels l'Ocean Viking, sauvent des vies mais sont aussi accusés depuis plusieurs années de faire le jeu des passeurs. L'Union européenne s'est divisée sur la manière de gérer le problème depuis que la crise des migrants clandestins a débuté en 2015. Début mars, le Conseil de l'Europe avait vilipendé le « manque de volonté des États européens » à établir des politiques de protection des migrants traversant la Méditerranée, causant la perte de « milliers de vies humaines ».

MALADIES INFECTIEUSES

La tuberculose

La tuberculose est une maladie contagieuse qui s'attaque habituellement aux poumons, mais parfois aussi à d'autres parties du corps, comme les reins, les ganglions et les os.

S Autrefois, la tuberculose était souvent mortelle et on lui donnait le nom de « consommation ». De nos jours, le traitement par antibiotiques permet d'en guérir.

Pour la plupart des personnes en bonne santé, le risque de contracter la tuberculose est faible.

TYPES

On distingue 3 types de tuberculose.

- La tuberculose pulmonaire ou phtisie. C'est la forme la plus courante de tuberculose (environ 70 % des cas). Les bactéries détruisent les tissus pulmonaires, créant ainsi des cavités. La maladie reste localisée dans les poumons ;

- La tuberculose extrapulmonaire. Dans ce cas, les bactéries attaquent d'autres parties du corps, comme les os, les reins, les ganglions lymphatiques, les méninges ou le système nerveux central. La tuberculose extrapulmonaire s'accompagne ou non d'une tuberculose pulmonaire ;

- La tuberculose disséminée ou miliaire (comme des graines de millet disséminées dans tout le poumon, lui donnant une apparence caractéristique). Les bactéries se répandent par le système sanguin et attaquent l'ensemble de l'organisme. Il s'agit donc d'une tuberculose pulmonaire et extrapulmonaire.

CONTAGION

Quelques faits relatifs à la transmission de la tuberculose :

- Le bacille de Koch se transmet par des gouttelettes de salive qui se retrouvent en suspension dans l'air lorsqu'une personne tousse, éternue, chante ou joue d'un instrument à vent, et non en touchant une personne contagieuse ;

- Il faut généralement un contact répété ou prolongé avec une personne contagieuse pour contracter l'infection ;

- Seules les personnes qui présentent des symptômes sont contagieuses ;

- Une personne contagieuse qui suit un traitement médicamenteux n'est plus contagieuse après deux ou trois semaines de traitement.

L'INFECTION LATENTE ET LA MALADIE

Une distinction doit être faite entre l'infection au bacille de Koch et la tuberculose. L'infection « latente » ou « dormante » est très répandue. On estime que près d'1/3 de la population mondiale est infectée par le bacille, la plupart du temps sans le savoir. Il s'agit d'une infection qui persiste toute la vie. Ainsi, dans la grande majorité des cas, la bactérie ne provoque pas de maladie, car le système immunitaire agit sur l'infection. Il arrive aussi que la bactérie soit complètement éliminée du corps, mais c'est plutôt rare. Les personnes ayant une infection latente n'ont aucun symptôme et ne sont donc pas contagieuses. Si, pour une raison quelconque (comme une maladie), leur système immunitaire s'affaiblit, les bactéries peuvent proliférer. Si elles se multiplient suffisamment, cela entraînera les symptômes typiques de la tuberculose. Selon les statistiques de l'OMS, 5 à 10 % des personnes infectées dans le monde peuvent tomber malade. L'infection entre alors dans sa phase active. La tuberculose dans le monde

La tuberculose fait partie de ce qu'on



appelle les « maladies de pauvreté », parce qu'elles se répandent surtout dans les milieux où sévissent les conditions suivantes :

- la malnutrition ;
- des mauvaises conditions sanitaires ;
- un surpeuplement ;
- un manque de suivi médical.

Symptômes

- Fièvre légère ;
- Toux persistante ;
- Expectorations (crachats) de couleur inhabituelle ou sanguinolentes ;
- Perte d'appétit et de poids ;
- Sueurs nocturnes ;
- Douleurs dans la poitrine à la respiration ou pendant la toux ;
- Douleurs à la colonne vertébrale ou aux articulations.

PERSONNES À RISQUE

Même si la maladie survient sans motif évident, son apparition ou l'activation d'une infection « dormante » risque davantage de se produire chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli pour l'une des raisons suivantes :

- maladie du système immunitaire, comme l'infection par le VIH (en outre, cette infection multiplie grandement le risque de voir apparaître le stade actif de la tuberculose) ;
- enfance (moins de cinq ans) ou vieillesse
- maladie chronique (diabète, cancer, maladie rénale, etc.) ;
- traitements médicaux lourds, comme la chimiothérapie, les corticostéroïdes par voie orale, des médicaments anti-inflammatoires puissants parfois utilisés pour combattre l'arthrite rhumatoïde (des « modificateurs de la réponse biologique », comme l'infliximab et l'éta nercept) et les médicaments anti-rejet (en cas de greffe d'organe) ;
- malnutrition ;

FACTEURS DE RISQUE

- Travailler ou résider dans un milieu où vivent ou circulent des tuberculeux en phase active (les hôpitaux, les prisons, les centres d'accueil), ou manipuler des bactéries en laboratoire. Dans ce cas, il est recommandé de subir régulièrement un test cutané afin de vérifier si l'on est porteur ou non de l'infection ;

- Séjourner dans un pays où la tuberculose est répandue ;

- Le tabagisme ;
- Avoir un poids corporel insuffisant (habituellement inférieur à la normale selon l'indice de masse corporelle ou IMC).

DIAGNOSTIC

Durant la phase active de la maladie, des symptômes sont habituellement présents (fièvre, sueurs nocturnes, toux persistante, etc.). Le médecin se fie à ces symptômes, mais

également aux résultats des tests et examens suivants.

Test cutané. Le test cutané permet de déceler la présence du bacille de Koch dans le corps. Chez une personne nouvellement infectée, ce test sera positif 4 à 10 semaines après l'infection. Une infime quantité de tuberculine (une protéine purifiée de *Mycobacterium tuberculosis*) est injectée sous la peau. Si une réaction de la peau se manifeste sur le site de l'injection (rougeur ou enflure) au cours des 48 à 72 heures qui suivent, cela révèle l'infection. Si le résultat est négatif, le médecin peut proposer de subir un second test quelques semaines plus tard.

Radiographie pulmonaire. Si le patient présente des symptômes de toux persistante, par exemple, une radiographie pulmonaire sera prescrite afin d'évaluer l'état des poumons. Durant le suivi, la radiographie permet aussi de vérifier l'évolution de la maladie.

Tests biologiques sur des échantillons de sécrétions pulmonaires. Les sécrétions sont d'abord observées au microscope pour vérifier si les bactéries présentes dans les sécrétions font partie de la famille des mycobactéries (le bacille de Koch est une mycobactérie). Le résultat à ce test s'obtient le jour même. On procède aussi à la culture de sécrétions pour identifier les bactéries et savoir si elles sont ou non résistantes aux antibiotiques. Il faut cependant attendre 2 mois pour obtenir les résultats. Si le test au microscope révèle la présence de mycobactéries et que l'évaluation médicale laisse croire qu'il s'agit d'une tuberculose, un traitement aux antibiotiques est entrepris sans attendre le résultat du test de culture microbienne. Ainsi, les symptômes sont soulagés, la maladie est jugulée, et la personne risque moins de transmettre l'infection à son entourage. Le traitement peut ensuite être rectifié, si nécessaire.

Traitements aux antibiotiques

Les antibiotiques de première ligne peuvent vaincre la tuberculose dans presque tous les cas. On demande aux personnes atteintes de rester chez elles ou de porter un masque en public jusqu'à ce que le médecin détermine qu'elles ne sont plus contagieuses (habituellement, après deux ou trois semaines de traitement).

Traitement de première ligne. On prescrit généralement les quatre antibiotiques suivants : l'isoniazide, le rifampine, l'éthambutol et le pyrazinamide, qui sont administrés par voie orale. Pour être efficace et tuer complètement les bactéries, le traitement médical exige de prendre les médicaments quotidiennement sur une période minimale de 6 mois, parfois jusqu'à 12 mois. Tous ces antibiotiques peuvent causer des dommages au foie à différents degrés. Il faut donc aviser son médecin si certains symptômes se manifestent, tels des nausées et vomissements, une perte d'appétit, une jaunisse (un teint jaunâtre), des urines foncées ou une fièvre sans cause apparente.

Traitements de seconde ligne. Si les bactéries sont résistantes aux deux principaux antibiotiques (isoniazide et rifampine), on parle alors de multirésistance (TB-MR) et il faut recourir aux médicaments de 2e ligne. On combine parfois de 4 à 6 antibiotiques.

Ils doivent souvent être pris sur une plus longue période, parfois jusqu'à 2 ans. Ils peuvent aussi provoquer des effets indésirables, par exemple, des engourdissements dans les mains ou les pieds, et une toxicité du foie. Certains d'entre eux sont administrés par intraveineuse.

Traitements en cas de bactéries ultrarésistantes. Si la souche de l'infection résiste à plusieurs traitements normalement offerts en première ou en seconde ligne, on a recours à un traitement plus sévère et plus toxique, souvent administré par voie intraveineuse, pour lutter contre cette tuberculose dite ultrarésistante ou TB-UR.

Contre-indications.

L'alcool et l'acétaminophène (Tylenol®) sont contre-indiqués pendant toute la durée du traitement. Ces substances imposent un effort accru au foie et risquent de poser des problèmes.

AUTRES

En cas d'alimentation déficiente, la prise d'un supplément de multivitamines et de minéraux peut contribuer à prévenir une réapparition de l'infection. L'adoption d'habitudes alimentaires plus équilibrées devrait être privilégiée afin d'accélérer la guérison, lorsque c'est possible. Pour plus de détails sur les bases d'une alimentation saine, consulter notre section Mieux manger.

La prévention de la tuberculose

Mesures préventives de base

Respecter les mesures d'hygiène. Pour les personnes qui sont souvent en relation avec des tuberculeux : lavage des mains fréquent, port d'un masque au besoin.

Prendre soin de sa santé. Avoir une alimentation saine et équilibrée, dormir suffisamment, faire de l'exercice physique régulièrement, éviter d'être en situation de stress chronique, etc. Cela offre les meilleures chances d'avoir un système immunitaire vigoureux.

Détecter et traiter une infection latente. Les personnes qui travaillent dans des milieux à risque ou qui ont été en contact prolongé avec un malade en phase active peuvent subir un test cutané afin de déceler la présence de la bactérie dans le corps

(voir la description du test dans la section Traitements médicaux). Si le résultat est positif, un traitement préventif aux antibiotiques permet généralement d'éviter que la maladie se déclenche. Ce traitement préventif est plus simple et nécessite l'utilisation de moins de médicaments que pour traiter une tuberculose active. S'informer auprès de son médecin ou des autorités compétentes de son lieu de travail.

Conseils aux personnes infectées pour prévenir la contagion

À respecter pendant les 2 ou 3 semaines du traitement :

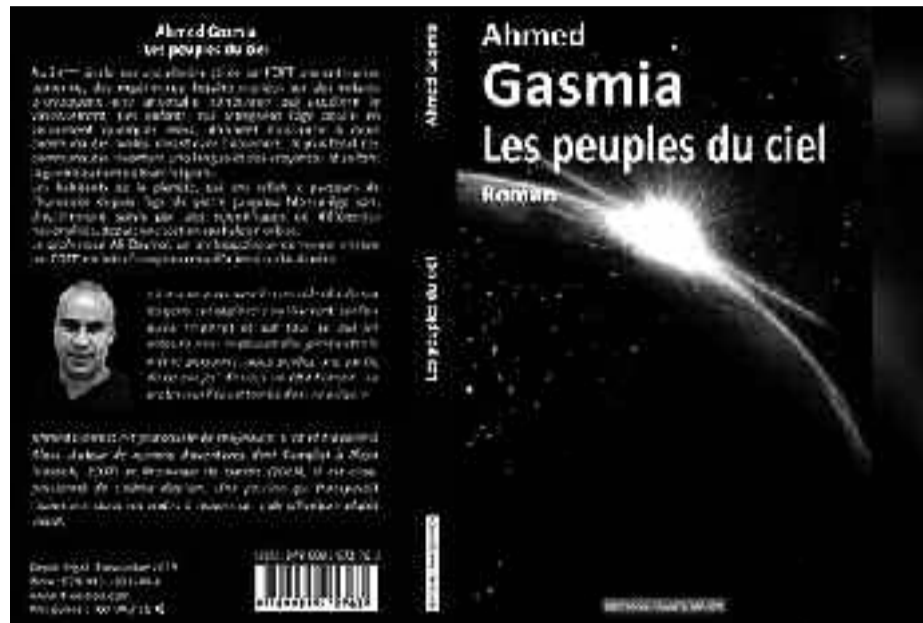
- Demeurer à la maison le plus possible ;
- Assurer une ventilation adéquate ;
- Porter un masque en public.

ITINÉRAIRE «LES PEUPLES DU CIEL» DE AHMED GASMIA Candidat au sacre final ?

Ahmed Gasmia journaliste et écrivain auteur de « Les peuples du ciel », candidat au prix de la Fondation Orange, en juin prochain à Tunis, fera-t-il partie des trois heureux lauréats consacrés par un jury africain présidé par l'Ivoirienne Véronique Tadjo ? En tout cas, c'est tout le mal qu'on lui souhaite...

Les éditions «Frantz-Fanon» se sont fendues d'un bel ouvrage signé de Ahmed Gasmia, écrivain-journaliste, qui n'en est pas à son premier coup d'essai. Puisqu'on lui doit, également, deux autres ouvrages, respectivement «complot» en 2007, suivi de « Promesses de bandits », paru en 2017. De la bonne littérature selon moult critiques littéraires d'ici et d'ailleurs et une trilogie linéaire qui interpelle la même thématique dans un rendu différent. En fait comme disait un grand critique « on écrit un seul livre dans sa vie » ...Ce qui sous-entend quelque part que tous les ouvrages concoctés tout au long d'un itinéraire peuvent être regroupés en un seul et unique exemplaire. Peut-être parce qu'au fond on répète les mêmes choses mais avec des mots différents. Ce qui n'est nullement un reproche et ou pique malveillante dans la mesure où, pour la plupart des hommes et femmes d'écrits, ils ne commettent ni qu'un jet au final et qui leur survivra accompagner d'une audience considérable et éternelle ou qui sera boudé par le lectorat avant de passer non plus à la postérité mais dans les fameuses oubliettes.

Et tous les grands écrivains le savent, l'écriture ne fait que faire reculer les zones d'incertitude, tout en flirtant avec les vicissitudes de l'histoire des destinées humaines. Ici sans consistance avérée, là tout en reliefs. Bien que tout soit fragile, grosso-modo, dans ce monde édulcoré et violent pour ne pas dire déroutant à la fois. Mais de quoi parle donc ce roman sélectionné, pour rappel, par un jury africain présidé par l'écrivaine Ivoirienne Véronique Tadjo, outre l'Al-



gérien journaliste et écrivain lui aussi Yahia Bélaskri. S'agissant des 6 candidats en lice pour les trois premières loges, les sélectionneurs ont retenu respectivement «Le secret des barcides» du Tunisien Sami Mokkadem, «l'écume des temps» de LimbrabitHane Sénégalais, «Carrefour des veuves» de Momiguéllmoud originaire du Congo, «Misère de Davina» de Davina LTTTO (Ile Maurice) et enfin «Pourvu qu'il soit de bonne humeur» de Loubna Serradj du Maroc. Bien entendu n'oublions point notre représentant Ahmed Gasmia et son roman «Les peuples du ciel» que j'ai laissé volontairement pour la fin pour éviter tout subjectivisme de mauvais aloi. Ceci dit qu'importe l'ordre chronologique

d'une liste pourvu qu'on ait l'ivresse... Mais là seule la valeur intrinsèque d'une œuvre prime et sur ce chapitre comme sous toutes les autres latitudes, le jury est souverain et en cas d'égalité des voix, il appartient alors au président de trancher en toute... Souveraineté. En attendant, de quoi retourne-t-il dans ce roman qui convoque la fiction pour mieux scruter le réel sinon à tout le moins le rendre moins lourd et prégnant ? Comme toute œuvre romanesque fictionnelle, celle-ci ne déroge point à la règle : des personnages en mouvement dans un microcosme à la fois spécifique et singulier : au 2^e siècle sur une planète gérée par une entrepriserterrienne où des expériences sur des enfants provoquent une anomalie

génétique qui accélère le processus inéluctable du vieillissement. Notamment ces enfants qui atteignent l'âge adulte en quelques nuits. Avant de donner naissance eux-mêmes à deux communautés distinctes seulement de poussée ; et qui vont inventer leur propres langues et croyances et finir par se faire la guerre et donc s'entretenir au nom de ces religions ». Original comme thématique non ? Quoiqu'il en soit le ton est donné et la trame tissée avec tous les ingrédients requis qui caractérisent une œuvre digne du registre romanesque. A telle enseigne que le lecteur lui-même est happé par ce récit à la fois passionnant et troublant. Certes des œuvres fictionnelles il y en a eu autant de bonnes que de moins bonnes au demeurant, Sauf que là le trait renvoie au paroxysme de la violence tout en surfant tantôt sur l'abominable condition des humanoïdes, tantôt sur leur humanité égarée quelque part entre le clair-obscur et l'obscurément clair si vous voyez la nuance... Cette œuvre fictionnelle pour conclure ce petit laïus me fait songer à bien des égards à un certain Jules Verne, auteur, entre autres du fameux « Vingt mille lieues sous la mer » et dont peut-être se serait inspiré, en partie, Ahmed Gasmia, à qui on souhaite, soit dit en passant de décrocher un prix en juin prochain à Tunis à l'occasion du cérémonial organisé en l'honneur de ces écrivains de notre sphère d'appartenance commune, prix initié comme vous n'êtes pas sans le savoir par la Fondation Orange depuis 2019. Et qui consacre les trois premiers lauréats. Alors touchons du bois...

Amar Zentar

INSCRIPTION DU GENRE RAÏ AUPRÈS DE L'UNESCO Le dossier relancé vers la fin mars

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a affirmé, lundi soir depuis Tlemcen, que le dossier d'inscription du genre musical Raï au patrimoine mondial de l'Unesco sera relancé vers la fin mars courant.

Dans une déclaration à la presse au Centre des études andalouses de Tlemcen, la ministre a indiqué que le ministère "œuvre à l'inscription de cet art au patrimoine mondial de l'Unesco" et que sa rencontre avec les figures illustres de cet art, comme Messaoud Bellemou et Boutaïba Saidi, visait à montrer que "ce patrimoine est un patrimoine algérien authentique, très ancien et a une longue histoire". "La diversification des modalités de présentation de ce dossier se fait en recourant à ses gens et ses illustres figures, en vue de le relancer au niveau de l'Unesco", a-t-elle ajouté.

Mme Bendouda a, par ailleurs, indiqué que le ministère est en passe de "préparer le Forum économique et culturel dédié à la relance de l'investissement culturel, dans le but de relancer les salles de cinéma et les transférer au profit des investisseurs privés selon un cahier des charges arrêté et qui sera élaboré par le ministère de la Culture qui accompagnera ces investisseurs privés en vue de l'ouverture de toutes les salles de cinéma".

La ministre de la Culture a également fait état du lancement de 5 festivals nationaux avec le début du mois de Ramadhan, dans l'attente de la fin de la crise Covid-19 en vue de la relance des festivals internationaux, ajoutant qu'il sera également procédé à l'organisation du festival du Rai, étant donné que les figures illustres du Rai sont en Algérie. Mme Bendouda a également fait part d'un grand plan de réforme du système relatif au livre en Algérie, faisant état, entre autres projets, de "la bibliothèque itinérante qui pourrait commercialiser les livres, dans le but d'améliorer la distribution et la disponibilité des livres". Elle a aussi précisé que le ministère de la Cul-



ture compte des établissements qui auront leurs propres bibliothèques itinérantes et que les établissements privés feront la même expérience avec le ministère, relevant par ailleurs que la loi régissant les relations de travail artistes-hommes de théâtre sera promulguée mercredi prochain. La ministre a en outre visité les expositions dédiées à la photographie et aux monuments historiques de la wilaya de Tlemcen, organisées par le Palais des arts et des expositions de cette wilaya, ainsi que l'exposition sur les start-up et les associations culturelles organisée au Palais de culture Abdelkarim Dali. Elle était aussi présente à une cérémonie de distinction des deux artistes HouriaHadjadj et Meriem Ben Allal ainsi que d'autres artistes, et de remise des décisions d'intégration des travailleurs du pré-emploi. Le deuxième jour de la visite de la ministre de la Culture et des Arts sera marquée par une visite dans le palais d'El Mechouar et certains musées dans la wilaya ainsi que dans l'une des zones d'ombre relevant de la commune de Mansourah, afin de distribuer certains livres.

OUVERTURE D'UNE RENCONTRE SUR LES MUSÉES ARABES

Coup d'envoi de la première édition

Le coup d'envoi de la première édition de la rencontre virtuelle sur les musées arabes a été donné lundi à Alger, afin d'examiner les effets de la pandémie du Coronavirus sur la gestion des musées en Algérie et dans la région arabe. Supervisant la cérémonie d'ouverture de la rencontre, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a indiqué que son secteur s'employait pour "une meilleure gestion des musées algériens", notamment en ce qui concerne le volet "économique" et pour "la promotion de ces musées via les nouvelles technologies", relevant que les experts participants "disposent d'une grande expérience en matière de gestion des musées arabes". Mme Bendouda a par ailleurs mis en avant "les efforts de l'Algérie visant à mettre en place un plan d'action arabe commun pour la protection du patrimoine matériel et immatériel contre les vols, le pillage, la destruction et l'exploitation illégale..."

Cette rencontre a vu la participation des archéologues et des conservateurs du patrimoine issu de l'Algérie et d'autres pays à l'instar de la Palestine, l'Egypte, et la Syrie, laquelle vise à "échanger les expériences dans le domaine de la gestion et de la promotion des musées au regard de la crise du Coronavirus ainsi que l'adaptation aux circonstances exceptionnelles", a indiqué la directrice du Centre des arts et de la culture "Palais des Rais (Bastion 23)", Faiza Riache.

Mme Riache a également précisé que la pandémie de Covid-19 était "une occasion pour les musées de souligner l'importance de la technologie et des réseaux sociaux dans leur promotion et celle du patrimoine".

Elle a en outre estimé que cette rencontre de deux jours permettrait de "bénéficier des expériences des pays arabes qui considèrent le musée comme valeur économique contribuant au développement culturel et économique (...), notamment les pays touristiques, en l'occurrence les Emirats arabes unis (EAU) et l'Egypte.

L'Algérie sera représentée à cette occasion par la directrice du Musée public national de Sétif, Chadia Khalfallah qui présentera mardi une intervention sur l'état des musées algériens.

Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sous le slogan "Vers une gestion moderne des musées", la rencontre sera suivie mercredi par la célébration d'une journée nationale des musées au niveau du Musée national des Beaux-Arts d'Alger.

EQUIPE NATIONALE

Belmadi fier de Slimani

Le driver des Verts a tenu, à l'occasion, à saluer la position et le courage d'Islam Slimani qui a rejeté et dénoncé la décision de la LFP française de bloquer les internationaux africains, une décision annulée par la suite par le Ministère des Sports.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi revient à de meilleurs sentiments et retrouve sa sérénité après l'incident de lundi après-midi où il avait quitté la zone mixte en colère, sans crier gare. Belmadi a répondu calmement et gentiment aux questions des journalistes à l'aéroport d'Alger avant le départ pour la Zambie. Le driver des Verts a tenu, à l'occasion, à saluer la position et le courage d'Islam Slimani qui a rejeté et dénoncé la décision de la LFP française de bloquer les internationaux africains, une décision annulée par la suite par le Ministère des Sports. « On a pu voir le comportement de certains après que les clubs ont blo-



qué leurs joueurs internationaux. J'ai eu des indications sur leur état d'esprit et leur volonté de rejoindre l'équipe nationale. Slimani qui joue à Lyon a fait des pieds et des mains en allant se battre avec tout le monde, avant qu'on l'autorise à venir. Pour lui, c'était impossible de ne pas rejoindre l'EN. Il est à Lyon avec un président comme Aulas, un directeur sportif comme Juninho et un entraîneur comme Garcia, et ça ne lui a pas fait peur », dira Belmadi avant de s'expliquer sur la non-convocation de Ferhat, Atal et

autre Halaimia. « Ferhat fait une bonne saison, il est dans des circonstances que seul moi connais, et lui et son club.

LA ZAMBIE POUR PRÉPARER LE BURKINA FASO

Si Atal est à 100%, il aurait été convoqué. Quant à Halaimia, il n'a plus joué depuis notre dernier stage et il ne peut figurer avec nous. Il y a la possibilité de voir d'autres joueurs comme Benayada et Zefane. A eux de montrer les qualités qu'ils ont, c'est le terrain qui parle », a-t-il pré-

cisé.

Même si l'EN est déjà qualifiée à la CAN 2022, Belmadi accorde beaucoup d'importance notamment pour le match de ce jeudi en terre zambienne. « Ce ne sont pas des matchs sans enjeu. Le match contre la Zambie est une très bonne préparation pour celui contre le Burkina Faso dans les éliminatoires du Mondial. C'est un scénario qui me convient, dans le sens où on va faire dans deux mois un déplacement similaire au Burkina Faso. Les matchs en dehors de l'Algérie sont difficiles et on revient généralement sans beaucoup de points », lance le patron de l'EN. « J'aime ces circonstances, de voyager, d'aller dans un pays qui a encore une chance de se qualifier. Les Zambiens vont se donner à fond, sur un terrain pas très jouable qu'on a vu lors de la dernière sortie de la JSK en Coupe de la CAF. Ce sont des circonstances difficiles qu'on va retrouver dans les qualifications au Mondial. Il faut se préparer à ça. C'est donc un match avec beaucoup d'enjeux. Des joueurs qui n'ont pas joué sous mon mandat ou depuis un bon moment déjà auront la possibilité de jouer, la possibilité de marquer des points ou non. Il faut qu'on conserve cette mentalité de la victoire et continuer à être ambitieux », a-t-il conclu. **L. B.**

5 JOUEURS ABSENTS À LUSAKA

Une équipe remaniée face à la Zambie

Cinq joueurs de la sélection algérienne, dont quatre cadres, n'ont pas fait le voyage en Zambie ce mardi matin et ils ne prendront pas part au match de ce jeudi contre les Zambiens. Il s'agit de Mahrez, Mandi, Bennacer, Feghouli et Benrahma, qui seront à Alger vendredi pour le deuxième match face au Botswana, a-t-on indiqué sur le site internet de la FAF. Cinq autres éléments, ceux qui évoluent au Golfe, n'ont pas rejoint le groupe au CTN de Sidi Mousa et ils vont rallier directement Lusaka, en l'occurrence M'Bolhi, Doukha, Soudani et Tahrat, à partir de Djeddah, et Abeid à partir de Dubaï. Belmadi alignera donc un onze new-look face à la Zambie, avant dernier match des qualifications à la CAN 2022. Les Verts vont tenter d'aligner un 23e match de suite sans défaite et de se rapprocher du record des Ivoiriens. La meilleure série d'invincibilité sur la scène africaine est en effet réalisée par les Eléphants de la Côte d'Ivoire qui avaient enchaîné 27 rencontres sans le moindre revers entre 2011 et 2013.

L. B.

Impressions :

Rachid Ghezzal (Besiktas, Turquie) :

"Je suis très heureux et très fier de retrouver l'équipe nationale après deux ans. Je suis également content de retrouver le groupe dans une ambiance de fraternité et de solidarité. Le match face à la Zambie sera difficile, même si nous sommes qualifiés, les Zambiens doivent s'imposer pour rester en course. Sur un plan personnel je suis là pour donner le maximum, peut importe mon temps de jeu. Tous les joueurs espèrent jouer, mais le dernier mot revient au coach".

Naoufel Khacef (Tondela, Portugal) :

"C'est un grand honneur d'être convoqué en sélection seniors, après mon passage par les petites catégories. Maintenant je vais continuer à travailler très dur pour gagner ma place en sélection. J'ai été très bien accueilli par les champions d'Afrique et mon intégration se passe très bien. Si le staff technique décide de

m'incorporer lors des deux prochaines rencontres je ferai le maximum pour aider l'équipe nationale et gagner ma place dans le onze".

Ahmed Touba (RKC Waalwijk, Pays-Bas) :

"Le fait d'être enfin convoqué en sélection nationale est une grande fierté. Cette convocation en équipe première est la récompense de la belle saison que je réalise avec mon club. Maintenant je suis prêt physiquement et mentalement pour relever le défi, si le coach fait appel à moi lors des deux prochaines rencontres".

Ramiz Zerrouki (Twente, Pays-Bas) :

"Je suis très heureux de cette première sélection avec l'équipe d'Algérie, je vais continuer à travailler très dur pour gagner ma place et réaliser mon rêve de jouer la Coupe du monde avec l'Algérie.

Concernant mon intégration avec le groupe, les joueurs m'ont très bien accueilli, maintenant c'est à moi de monter mes qualités au coach pour gagner ma place".

BOXE

Souakri : «Imane Khelif peut décrocher une médaille olympique à Tokyo»

La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a encensé la boxeuse algérienne, Imane Khelif, médaillée d'or au Tournoi international du Bosphore (Turquie), estimant qu'elle peut arracher une médaille olympique aux prochains JO de Tokyo. "Je suis en contact permanent avec la boxeuse Imane Khelif qui possède beaucoup de qualités et peut décrocher une médaille olympique aux JO de Tokyo. L'athlète aura tout le soutien des pouvoirs publics pour atteindre cet objectif.", a déclaré Souakri en marge de la deuxième phase du projet "Tinhinan" pour la formation d'un encadrement technique et administratif de la gent féminine, organisée à l'Institut supérieur des sciences et des technologies du sport (ISTS) d'Ain Benian (Alger). La native de Tiaret, qui fêtera bientôt ses 22 ans, avait battu en finale du Tournoi international du Bosphore la Russe Anastasia Evgueniévna Beliakova, championne du monde 2014 et médaillée de bronze aux Jeux olympiques 2016 de Rio. "Je pense réellement que la prochaine médaille olympique algérienne sera féminine. J'en suis persuadée que cette boxeuse aura son mot à dire et j'étais toujours optimiste par rapport à ses qualités.", a conclu Souakri.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

L'AG élective avancée au 12 avril

Fédération algérienne de handball (FAHB), prévue initialement jeudi 15 avril, a été avancée au lundi 12 avril au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Akoun (10h00), a annoncé hier l'instance fédérale dans un communiqué. Le rendez-vous électif sera précédé par l'assemblée générale ordinaire (AGO), avancée quant à elle au jeudi 1er avril au lieu de vendredi 2 avril, au même lieu et au même horaire, précise la même source. Au cours de cette AGO, les membres de l'assemblée générale seront invités à adopter les bilans moral et financier. Il sera également procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes. Pour rappel, le président sortant de la FAHB Habib Labane, élu le 1er avril 2017 en remplacement de Saïd Bouamra, a décidé de briguer un deuxième mandat. Le président de la JSE Skikda Yassine Aliout est également candidat à la présidence, tout comme le président de la Ligue de Béjaïa Mohamed Aloui.

LIGUE 1

Le derby USMA-MCA en nocturne

Le très attendu derby de la capitale entre l'USMA et le MCA se jouera finalement en nocturne. Prévu initialement à 16h, le coup d'envoi de ce derby est décalé à 20h30, a-t-on indiqué sur le site internet de la LFP.

Ce match se jouera ce vendredi au stade Omar Hamadi de Bologhine pour le compte de la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1. Deux autres belles affiches sont programmées pour vendredi à 15h, à savoir JSK-CSC et JSS-ESS pour le compte de la mise à jour de la 13e jour-

née. Le premier match retard est prévu ce mercredi à Chlef entre l'ASO et le CRB. Un autre périlleux déplacement attend les champions d'Algérie en titre, qui ont concédé leur première défaite en championnat, dimanche à Biskra, face à l'USB (1-0).

L. B.

Programme et horaires des matchs retard :

Mercredi 24 mars à 15h : ASO-CRB (12e Journée)

Dimanche 28 mars à 15h : CRB-WAT (13e Journée)

Vendredi 26 mars à 20h30 : USMA-MCA (12e Journée)

Mardi 30 mars à 15h : MCA-ASO (13e Journée)

Vendredi 26 mars à 15h : JSK-CSC (13e Journée)

Mardi 30 mars à 15h : JSK-RCR (14e Journée)

Vendredi 26 mars à 15h : JSS-ESS (13e Journée)

Mardi 30 mars à 15h : ESS-ASAM (14e Journée)

FC BARCELONE

Les révélations explosives d'Abidal sur Neymar

«Si nous n'avions pas signé Griezmann auparavant, je pense qu'à 100%, nous aurions pu re-signer Neymar», a-t-il avoué.

L'ancien secrétaire technique de Barcelone, Eric Abidal, a révélé que le club aurait ramené Neymar au club s'il n'avait pas signé Antoine Griezmann à l'été 2019. Le Français, qui a remporté deux ligues des Champions avec Barcelone en tant que joueur, a fait des révélations étonnantes sur sa tentative de faire revenir Neymar du Paris Saint-Germain.

«Dix jours avant la fin du mercato, je suis allé à Paris pour parler avec Leonardo [le directeur sportif du PSG] et j'étais avec mon PDG [Oscar Grau], et nous parlions de Neymar», a déclaré Abidal au Telegraph dans ce qui est sa première interview depuis son départ de Barcelone l'été dernier.

Abidal affirme avoir personnellement opté pour Neymar aux dépens de Griezmann : « Je pense que si le PDG va au Paris Saint-Germain, c'est parce que nous pouvions le signer. Si nous n'avions pas signé Griezmann aupa-



vant, je pense qu'à 100%, nous aurions pu re-signer Neymar, car ce dont nous avions besoin était un ailier et quand Neymar était à Barcelone, il était incroyable. Il ne s'agit pas de savoir quel joueur est le meilleur, c'était ce que je pensais être le poste dont nous avions besoin à l'époque. L'équipe avait besoin d'un véritable ailier. Le président [Josep Maria Bartomeu] a décidé de signer Griezmann », dévoile encore

Abidal. « L'un des arguments contre Neymar était qu'il avait un procès contre le club, donc ce n'est pas facile. La direction a dit qu'il devrait arrêter le processus judiciaire s'il voulait revenir. Ce n'était pas mon problème parce que je n'étais pas au club lorsque ce différend s'est produit.

À mon avis, je pouvais signer le joueur, mais cela ne s'est pas produit », déplore ainsi le Français.

FIORENTINA

Ribéry, un avenir en pointillés

A force de jouer avec le feu, la Fiorentina risque sérieusement de se brûler. Après un maintien obtenu au terme d'une longue agonie la saison dernière, la Viola est encore en danger aujourd'hui. Avec 29 points, l'équipe de Cesare Prandelli, de retour à Florence en novembre dernier pour succéder à Beppe Iachini, n'en a que sept d'avance sur la zone rouge. Et la dynamique n'est pas vraiment des meilleures, malgré une belle victoire à Benevento (1-4) il y a une dizaine de jours, signée directement du très prometteur Dusan Vlahovic, auteur d'un triplé. Mais pas que. Attendu comme la bouée dans cette mission sauvetage, Franck Ribéry avait lui aussi brillé, délivrant notamment une passe décisive. Une semaine plus tard, contre l'AC Milan, le Français a récidivé en marquant son deuxième but de la saison. Pas assez pour permettre aux siens de l'emporter (2-3). Mais avec lui, cette "mission maintien" a plus de chances d'aboutir. En privé, Franck Ribéry ne s'en cache pas. Le public lui manque. Beaucoup. A 37 ans, le public est évidemment source de motivation. Un regard vers les tribunes et l'âge disparaît, comme un endroit où puiser des forces pour effacer toutes les limites. Mais vides, elles ne dégagent que tristesse et morosité. Comme si cela ne suffisait pas, l'ancien international français a également connu plusieurs blessures cette saison. Au niveau comptable, Ribéry a disputé 20 matches de championnat cette saison, pour un bilan de six passes décisives et un seul but. C'était lors de la 20e journée face au Torino. Le maintien de son équipe passera également par ses réalisations. Ensuite, il sera temps de se pencher sur la question épineuse de son avenir.



SILVIO BERLUSCONI LE VEUT À MONZA

En fin de contrat, Franck Ribéry ne manquera certainement pas d'opportunités l'été prochain. Il y a quelques jours, le quotidien italien La Nazione, basé à Florence, en évoquait trois. La première, évidemment, serait celle d'une prolongation avec la Viola. La possibilité est réelle. En effet, la priorité des dirigeants florentins serait celle de prolonger Vlahovic, considéré comme un diamant brut et d'ores et déjà très prisé sur le marché. Le départ du Français aurait un avantage pour la Fiorentina : économiser son salaire de 4 millions d'euros.

La deuxième option considérée par La Nazione, ce serait un départ de "FR7". Et il est aujourd'hui fort probable selon l'ensemble de la presse transalpine. Sa future équipe serait même déjà connue, puisque Monza, actuellement en Serie B et dont le pro-

priétaire est un certain Silvio Berlusconi, ferait le forcing pour le convaincre. Son ami Kevin-Prince Boateng, qui évolue au sein du club lombard, jouerait les négociateurs. Mario Balotelli chercherait lui aussi à le convaincre en le "harcelant" de messages. Son transfert aurait toutefois une condition : une montée en Serie A en fin de saison. Enfin, dernière possibilité selon le quotidien, considéré proche de la Fiorentina : une prolongation d'une année seulement. Une sorte de juste milieu pour un joueur qui fêtera ses 38 ans en avril prochain.

"Mais le choix du futur entraîneur de la Viola sera décisif dans ce dossier", précisait La Nazione. "Il est trop tôt pour parler de mon avenir, ma priorité est actuellement la Fiorentina", a quant à lui annoncé l'intéressé à Sky jeudi. La balance a beau pencher pour un départ, les jeux ne sont pas encore faits.

PARIS SG

Mbappé plus rapide que Messi et Rooney

Face à Lyon ce dimanche, Kylian Mbappé a une nouvelle fois fait trembler les filets. L'occasion pour lui de déjà inscrire ses 100es et 101es buts en seulement 142 matches de Ligue 1. Rien que ça. Et à 22 ans et 91 jours. Ses statistiques sont évidemment très impressionnantes et largement au-dessus de la moyenne. Dans l'Équipe du jour, Opta a dévoilé le classement des plus jeunes joueurs à atteindre la barre des 100 buts dans le championnat de France. Sans surprise, le natif de Bondy est loin devant Hervé Revelli (23 ans et 5 mois) et devant Just Fontaine (24 ans et 8 mois). Mais au-delà de la Ligue 1, le Champion du monde est surtout loin devant deux grosses stars si l'on compare avec les cinq grands championnats. Mbappé est seul en tête et devance Messi qui avait inscrit 100 buts en Liga à 23 ans et 149 jours, et même un certain Wayne Rooney troisième joueur le plus rapide à atteindre 100 buts en championnat à 24 ans et 99 jours. Impressionnant.

MILAN AC

Les larmes d'Ibrahimovic

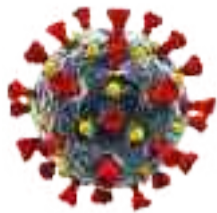
Le come-back. Zlatan Ibrahimovic a fait, lundi, son grand retour avec l'équipe nationale de Suède. "Plus je vieillis, plus j'ai de la patience. Tant sur le terrain qu'en dehors", a affirmé Zlatan Ibrahimovic lors d'une conférence de presse en prévision du match de qualification face à la Géorgie pour le Mondial-2022. L'attaquant aux 62 buts en sélection, qui s'était rapproché du sélectionneur ces derniers mois pour un retour en sélection en confiant que le maillot jaune et bleu lui manquait, a assuré qu'il ne s'agissait pas de briller qu'individuellement. Avant même d'essayer quelques larmes, lorsqu'un journaliste lui a demandé comment avait réagi sa famille à l'annonce de son retour en sélection et ce qu'il "avait dit à ses enfants". "Ce n'est pas une bonne question", a répondu Zlatan en souriant, révélant que son fils "pleurerait" à son départ à Milan. "Maintenant, tout est ok", a-t-il ajouté les yeux rougis. Les larmes n'ont alors pu s'empêcher de couler. "Je ne suis pas là pour avoir mon propre show", a lâché celui qui avait la semaine dernière qualifié son come-back de "retour du Dieu". "Je ne suis qu'un morceau de puzzle parmi plein de morceaux de puzzle", a-t-il encore affirmé, "mais si vous me demandez, je suis le meilleur du monde !", a-t-il plaisanté. L'attaquant vedette de l'AC Milan avait-il imaginé à nouveau porter à nouveau le maillot de la Suède après l'Euro-2016, lorsqu'il a pris sa retraite internationale ? "Impossible".

"J'avais dit que je ne jouerais peut-être même plus au football dans cinq ans", a-t-il reconnu. Le temps semble pourtant avoir parfaitement fait son oeuvre sur le géant suédois (1,95 m), en pleine forme cette saison en Serie A en dépit de ses blessures. Loin de la sélection suédoise, "Ibra" l'assure : "J'ai tout le temps suivi l'équipe nationale. Jouer en équipe nationale est la plus grande chose que l'on puisse faire en tant que joueur de football. Pendant que je les suivais, au fond de moi, je me disais "je pense que je peux faire quelque chose". "Ibra" fera son retour avec le maillot suédois face à la Géorgie jeudi, conduite par l'ex-international français Willy Sagnol, pour un match de qualification pour le Mondial-2022. "Je promets que je jouerai aussi longtemps que je le pourrai, et aussi longtemps que je pourrai apporter des résultats. Que ce soit pour une semaine, un an ou dix ans, je promets que je continuerai", a conclu Zlatan.

REAL MADRID

Varane s'agace sur Benzema !

De passage sur la matinale d'Europe 1 à deux jours du coup d'envoi des éliminatoires pour le Mondial-2022, Raphaël Varane s'est montré très agacé au sujet de son coéquipier au Real Madrid, Karim Benzema. Sondé à nouveau sur un éventuel retour en Bleu de l'ancien buteur des Gones, le défenseur du Real a étalé son agacement face à cette interrogation un peu trop redondante à son goût. « C'est vrai que je côtoie toutes les personnes concernées par cette question, mais mon positionnement est simple : je me tiens à l'écart, ce n'est pas à moi de mettre les pieds dans le plat, ce n'est pas mon rôle. Je m'entends bien avec mes coaches et mes coéquipiers, c'est le plus important. Je pense que tout a été dit maintenant, la situation n'a pas évolué. » s'est irrité Varane au micro d'Europe 1. Varane ne tarit pourtant pas d'éloges sur son compatriote. « C'est un bosseur et il continue de progresser. Il est bien physiquement, il joue son meilleur football. C'est un joueur qui est performant et élégant sur le terrain, c'est un plaisir de le voir jouer. » Le voir jouer en Bleu, ce n'est pas encore d'actualité.



PANDÉMIE DE COVID-19

94 nouveaux cas, 89 guérisons et 5 décès en 24h

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Réunion aujourd'hui consacrée à la Libye

Le Conseil de sécurité organise aujourd'hui une réunion consacrée à la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et aux sanctions imposées à ce pays. Cette réunion qui tiendra en visioconférence prévoit l'intervention du chef de la Manul, Jan Kubis et celle du président du comité du Conseil de sécurité chargé de la question des sanctions contre la Libye, T. S. Tirumurti. Une séance de débats est prévue à la suite de ces interventions. Il s'agira également, lors de cette rencontre, de faire le point sur le mécanisme de suivi du cessez-le-feu en vigueur en Libye depuis le 23 octobre 2020. Le délai d'application des sanctions imposées à la Libye concernant la vente illégale de produits pétroliers expirera le 30 avril prochain, au moment où le mandat du groupe d'experts chargés de faire le suivi de cette question touchera à sa fin le 15 mai prochain. D'autre part, la résolution du Conseil de sécurité 2526 autorisant des représentants des Nations unies à inspecter des navires suspects de violer l'embargo sur les armes en Libye ne sera plus en vigueur dès le 5 juin prochain. L'autorisation d'inspecter des navires suspects de trafic d'êtres humains et de contrebande, en vertu de la résolution 2546 du Conseil de sécurité, expirera, quant à elle, le 3 octobre prochain. De même que le mandat de la Manul touchera officiellement à sa fin le 15 septembre 2021. L'organisation des élections présidentielles du 24 décembre 2021 et le départ des forces étrangères et des mercenaires étrangers figurent aussi parmi les préoccupations du gouvernement intérimaire libyen et des membres du Conseil de



sécurité. Ces points ont été, d'ailleurs, évoqués, lundi lors d'un entretien téléphonique entre le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken et le Premier ministre libyen par intérim, Abdelhamid Dbeibah. Les deux parties ont discuté de la nécessité de l'application des clauses de l'accord de cessez-le-feu, signé le 23 octobre 2020, dont celles prévoyant le départ des forces étrangères et des mercenaires hors de Libye "dans les plus brefs délais", informe un communiqué du département d'Etat américain. D'après des experts en sécurité, quelque 9 000 mercenaires syriens

se trouvent en Libye. L'ONU évoque, quant à elle, quelque 20 000 combattants entre mercenaires et forces étrangères dans le pays. «10 bases militaires étrangères se trouvaient en décembre 2020 en Libye», avait indiqué récemment, l'ancienne représentante spéciale du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams. Sur un autre plan, le rapport d'un groupe d'experts de l'ONU publié il y a quelques jours a fait état de «l'inefficacité totale» de l'embargo sur les armes imposé à ce pays par le Conseil de sécurité depuis 2011.

PANDÉMIE DE COVID-19

6 nouveaux cas de variant britannique et 15 de variant nigérian découverts en Algérie

Six nouveaux cas de variant britannique et quinze de variant nigérian de Coronavirus (Covid-19) ont été détectés en Algérie, a annoncé mardi l'Institut Pasteur d'Algérie. «Dans la continuité des activités de séquençage des virus SARS-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le monde, il a été procédé à la confirmation de six nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de quinze

nouveaux cas de variant nigérian (B.1.525)», a-t-il indiqué dans un communiqué. Détaillant les nouveaux cas de variant britannique, l'Institut Pasteur a précisé que «deux cas ont été découverts dans la wilaya d'Alger, deux cas dans la wilaya de Blida, un cas dans la wilaya de Tizi Ouzou et un cas dans la wilaya de Aïn Defla». Pour ce qui est des quinze cas confirmés du variant nigérian, il s'agit de «huit cas de la wilaya d'Alger, dont deux de la même famille, deux cas de la wilaya

de Ouargla (Hassi Messaoud), un cas de la wilaya de Béjaïa et quatre cas de la wilaya d'Illizi (In Amenas)». Dans ce contexte, l'Institut Pasteur insiste sur le «respect des mesures barrières, dans le cadre du protocole sanitaire (Distanciation physique, Port du masque de protection, Lavage fréquent des mains)», soulignant que le respect de ces mesures «reste toujours le meilleur garant pour stopper la propagation du virus et l'apparition de nouveaux cas»

BÉJAÏA

Important éboulement rocheux à Cap Carbon

Un important éboulement rocheux s'est produit, mardi matin, sur le site de Cap Carbon, non loin de la faille du séisme qui a ébranlé Béjaïa jeudi dernier, sans faire de victimes, a annoncé la Protection civile. De gros rochers se sont décrochés du haut de la montagne avec une violence rare, qui a eu pour effet d'abîmer la route bitumée qui se trouve en contrebas et concourus à l'obstruction d'une foison de chemins de promenade au lieu-dit Meftah, a-t-on précisé. Cet éboulement est le plus important parmi ceux survenus depuis l'avènement du séisme dont les répliques ont, à chaque fois, induit des chutes de pierres et de roches massives, a-t-on indiqué. Lundi dernier, un bloc énorme s'y est précipité, faisant un trou béant dans le

sol. Large de 04 mètres, long de 02 mètres et s'élevant sur une hauteur de 1,5 mètre, il s'y est immobilisé quasiment en l'état, fermant de fait, le sentier conduisant au fort "Lemercier" et détruisant une partie du mur de sécurité qui le longe. Cette partie du site se trouve au cœur du Parc national de Gouraya et est réputée pour être l'une des parties les plus visitées de cet espace, qui par ailleurs, constitue le lieu de chute privilégié de tous les fans de cross, footing et sports de montagne. Il n'a pas été fermé, pour la circonstance, mais des appels soutenus ont été lancés par la Direction du parc, pour exhorter les habitués et voir les touristes à ne pas s'y rendre en raison des risques encourus.



Au fil du jour

Derrière le sourire

Par Rachid Ezziane

L'été 1998, c'était le mois d'août. Il faisait chaud et humide ce jour à Oran. Une grande fébrilité animait la scène politique en Algérie. Car toutes les aiguilles des montres et des horloges s'étaient arrêtées à l'unique événement qui se profilait à l'horizon. Qui remplacera le président Liamine Zeroual à la tête de la République ? Mais ma présence à Oran, qui n'est pas ma ville de résidence, n'avait aucune corrélation avec cet événement-là. Comme tous ceux qui n'avaient pas la tête outre-mer, Oran était ma seule destination privilégiée. Par une fin d'après-midi plus ou moins clémente, je pris le plaisir de me promener sur l'avenue d'Arzew, les mains derrière le dos, sans aucune destination précise, juste pour le plaisir de marcher tout en cogitant sur l'énigme chose qui fait courir tous ces hommes et femmes dans les rues des grandes villes. Au bout de quelques minutes, je me retrouve au croisement de la rue Emir Abdelkader. J'hésite un moment entre descendre vers la place d'Arme où se trouve le théâtre régional et la mairie, ou monter vers la rue de Mostaganem et la gare ? Finalement, j'opte pour le côté de la rue de Mosta. A quelques pas de là, je trouve un groupe de personnes agglutinées devant la porte du cinéma Marhaba. Je crus que c'était à cause d'un nouveau film présenté dans la salle. Mais une fois que je me mis devant la porte, je remarquai des livres posés à même le sol. Un grand nombre de ces livres portaient le même titre : Derrière le sourire. Avec la photo plus ou moins flou du chanteur Chab Khaled. Je m'arrête. Je prends le livre, je le feuillette, puis je le retourne sur la quatrième de couverture. Là, le sourire habituel de Khaled est bien distinct. Je lis le résumé : « Khaled le rebelle chante le raï. Il l'emporte autour du monde dans ses bagages. Et chaque fois c'est la fête, l'amour, la joie. Tout ce qui manque à l'Algérie d'aujourd'hui (il parle des années 1990 bien sûr) [...] L'Algérie, il en a la nostalgie totale. Elle inspire les pages de ce livre, avec ses ruelles du « temps de l'innocence », ses parfums, sa gaieté, le souvenir enchanté de la première guitare. Mais elle hante également ses cauchemars, quand il songe à ses meurtrissures, et à ce combat qui ne finit pas... » Je reste un moment rêveur. Ma curiosité me pousse à en savoir encore plus sur la vie de ce rebelle au sourire si énigmatique. Même si le raï ne figure pas dans les tablettes de ma musique préférée, je mentirai si je dis que je n'ai pas écouté et même apprécié des tubes de Khaled et d'autres Chebs. Mais là n'est pas la question, mais plutôt mon penchant littéraire qui m'a incité à acheter le livre et à le lire le jour même. Giles Lhote dans sa préface donne au lecteur le goût à poursuivre la lecture. Il écrit : « Khaled le rebelle incarne le raï à lui tout seul. Même s'il ne prétend pas au titre de précurseur ou de chef de file, il a fait connaître ce nouveau genre musical en France et, partant de là, jusqu'aux États-Unis, en Inde et au Japon. Son lumineux sourire en est devenu l'emblème, le symbole... »